



Les oiseaux rares en France en 2019

36^e rapport du Comité d'Homologation National

Hugo Touzé & le CHN

Le 36^e rapport du Comité d'Homologation National couvre l'année 2019, pour laquelle le nombre total de fiches analysées (418) est légèrement en hausse par rapport à l'année précédente. Le taux d'acceptation des fiches est de 83%, soit en dessous de la moyenne de ces dernières années. Cela est à associer essentiellement à la poursuite des révisions des données historiques et à l'examen de données récentes qui n'avaient pas été communiquées au CHN. Enfin, l'essor continu de l'ornithologie de terrain engendre un nombre toujours croissant d'observations à traiter.

En 2020, la réunion plénière s'est tenue le 21 novembre par visioconférence du fait de la situation sanitaire associée à la pandémie de covid 19. Les mandats de Frédéric Jiguet et de Sébastien Reeber arrivaient à leur terme. Qu'ils soient tous deux vivement remerciés pour leur investissement et pour leurs compétences largement mises à contribution. Durant neuf années, Sébastien a occupé l'indispensable et fastidieuse fonction de Secrétaire, qui génère une charge de travail très importante. Après cette réunion plénière et l'examen de deux candidatures, les postes vacants ont été confiés à Pierre-André Crochet et Sylvain Reyt. Pierre-André Crochet a été nommé Président tandis que Hugo Touzé a été reconduit en tant que Secrétaire. En 2021, le CHN se composait ainsi de Jean-François Blanc, Thibaut Chansac, Pierre-André Crochet, Alain De Broyer, Quentin Dupriez, Julien Gonin, Alexandre Liger, Sylvain Reyt, Hugo Touzé et Frédéric Veyrunes.

Le CHN renouvelle deux de ses dix membres chaque année, la durée d'un mandat est de cinq ans et celui-ci ne peut être reconduit qu'après une année de vacance. Pour assurer ce rythme de renouvellement soutenu, le CHN profite de ce rapport annuel pour faire un appel à candidatures. Si vous souhaitez contribuer au travail du comité, merci de prendre contact avec le Président ou le Secrétaire à l'adresse mail suivant : homologation.chn@gmail.com ou via la page Facebook du CHN.



1. Fauvette de Rüppell
Curruca ruppelli, mâle 2^e année,
Bouches-du-Rhône, avril
2019 (Aurélien Audevard).
2nd-yr male Rüppell's Warbler.

SUIVRE LES ACTUALITÉS DU CHN

Le site web actuel du CHN (www.chn-france.org) n'est plus accessible pour des raisons d'obsolescence technique, et la mise en place d'un nouveau site web est une priorité à très court terme. Depuis 5 ans maintenant, le CHN s'est également doté d'une page *Facebook* et y publie des informations sur les décisions récentes, les révisions ou encore des observations remarquables. N'hésitez pas à suivre les actualités qui y sont publiées !

FONCTIONNEMENT DU CHN

Module d'homologation sur les bases Visionature

Très attendu, le module d'homologation en ligne sur la base de données Faune France (faune-france.org) est actuellement en phase de test. Nous espérons pouvoir l'utiliser au cours de l'année 2022, mais la gestion des droits d'accès et la formation à son utilisation ne sont pas du ressort du CHN.

Envoi des fiches d'homologation

Le modèle de fiche vierge est disponible par mail (homologation.chn@gmail.com) ou sur le site web du CHN (www.chn-france.org). Le CHN encourage tous les observateurs à rédiger une fiche d'homologation, qu'ils soient découvreurs ou non de l'oiseau. Toutefois, afin de pouvoir indiquer aussi systématiquement que possible le nom du découvreur, il est préférable que celui-ci rédige une fiche. En effet, le CHN n'est pas toujours informé du nom du découvreur. Les fiches s'avèrent être précieuses notamment dans le cas d'une identification complexe ou lorsque les éléments disponibles dans les données saisies sur Visionature sont trop fragmentaires. Il est aussi recommandé de rédiger la fiche dès que possible après l'observation, ce qui évite une publication tardive des données ou la nécessité de publier des compléments et/ou rectificatifs à des données déjà parues. Dans un but de suivi des données dans le temps le plus exhaustif et représentatif possible, l'anonymat est désormais levé pour les données saisies sur les bases Visionature n'ayant pas fait l'objet de fiches mais documentées par des sons et/ou photographies. En cas de refus, ces données sont également intégrées au rapport annuel. Ce mode de traitement des données constitue cependant un travail particulièrement chronophage et une perte d'information peut en résulter. Le travail du CHN est d'autant plus pertinent et utile à tous que le nombre de fiches



2. Traquet noir et blanc
Oenanthe melanoleuca,
Turquie, avril 2008
(Vincent Palomares).
Black-and-White Wheatear.

qui lui parviennent est important. N'hésitez donc pas à nous faire parvenir des fiches descriptives ou des photographies d'oiseaux que vous avez observés et qui ne figurent pas dans les rapports (à cet effet, les données non parvenues au CHN sont citées dans les commentaires spécifiques du présent rapport). Paradoxalement, ce sont les oiseaux vus par de nombreux observateurs sur des sites très fréquentés, comme les îles bretonnes, qui sont le plus souvent « oubliés ».

TRAVAUX DU CHN

Révisions terminées

- Les résultats de la révision des données françaises de Buse des steppes *Buteo buteo vulpinus* ont fait l'objet d'un article publié dans *Ornithos* (JIGUET & LE CHN 2020).
- La révision des cinq données françaises précédemment acceptées en tant qu'Albatros indéterminé est terminée, les résultats sont intégrés dans le présent rapport.
- Enfin, dans le cadre de la révision des données d'espèces observées moins de cinq fois en France et montrant un pattern inhabituel d'apparition dans le contexte du Paléarctique occidental, les données françaises de Pipit de la Petchora *Anthus gustavi* ont aussi fait l'objet d'un nouvel examen.

Révisions en cours et à venir

- **Traquet noir et blanc** *Oenanthe melanoleuca* – Le CHN avait pris la décision de suspendre l'examen des données de l'espèce en raison de l'existence parmi les nicheurs du sud-est de la France d'individus présentant des caractères de plumage évoquant ce taxon. Il pourrait s'agir de Traquets noir et blanc (auquel cas l'espèce serait nicheuse en France) ou de Traquets oreillards *Oenanthe hispanica* présentant des caractéristiques de ce taxon, voire éventuellement d'intermédiaires entre ces deux espèces (dans ces deux derniers cas, l'identification du Traquet noir et blanc sur la base des seuls critères de plumage serait potentiellement remise en question). Un projet de capture ayant pour objectif d'identifier de tels individus grâce à des analyses génétiques a été mis en place. Cependant, du fait du déclin des populations du sud-est de la France, aucun individu au phénotype intéressant n'a pu être capturé et il y a beaucoup d'incertitude sur la réussite du projet actuel. Ainsi, la décision est prise de relancer l'examen de données françaises (dont des potentiels Traquets noir et blanc jusqu'à présent non encore examinés) sur la base des connaissances actuelles sur l'identification de ces deux espèces.
- À la suite de la séparation en deux espèces de la **Sterne royale** *Thalasseus maximus* et de la **Sterne africaine** *T. albididorsalis* par l'IOC (et donc par la CAF; DUFOUR *et al.* 2020), deux taxons précédemment considérés comme conspécifiques, et d'une publication présentant les critères d'identification acoustiques et morphologiques de ces deux espèces (DUFOUR & CROCHET 2020), sept données françaises sont en cours de révision et/ou d'examen, afin de déterminer dans la mesure du possible, le taxon concerné.
- Une révision des données de grives asiatiques va être menée : **Grive de Sibérie** *Geokichla sibirica*, **Grive obscure** *Turdus obscurus*, **Grive à gorge noire** *Turdus atrogularis*, **Grive à ailes rousses** *Turdus eunomus*, **Grive à gorge rousse** *Turdus ruficollis*, **Grive de Naumann** *Turdus naumanni* ainsi que les hybrides associés.

Données acoustiques obtenues uniquement par enregistrement

Les suivis acoustiques diurnes et nocturnes passifs produisent de plus en plus de données, pour lesquelles le seul élément qui soutient l'identification est l'enregistrement des vocalises émises en vol. Lorsqu'elles sont acceptées, ces données feront désormais l'objet de la mention « enr. passif » précisant leur nature. En prévision d'une augmentation des soumissions de données obtenues uniquement par enregistrement, le CHN a adopté les règles suivantes :

- les sonagrammes seuls ne suffisent pas pour l'examen de données issues d'enregistrements passifs ;
- les extraits d'enregistrements originaux, non modifiés et non nettoyés, doivent être soumis au CHN ;
- il est demandé que les extraits soumis comprennent si possible une minute de part et d'autre des cris d'intérêt, avec les marques temporelles permettant de savoir où sont les cris (ex : à 59 s ou 1 min 5 s).



3. Bergeronnette nordique *Motacilla flava thunbergi*, Angleterre, mai 2021 (Ian Fisher). Grey headed Wagtail.

Examen des données de Bergeronnette des Balkans *Motacilla flava feldegg*

Le CHN tient à rappeler qu'il se montre particulièrement précautionneux quant au traitement des données de cette sous-espèce, dans la mesure où certaines Bergeronnettes nordiques *M. flava thunbergi* à tête noirâtre (JIGUET *et al.* 2020a, RODRIGUEZ ESTEBAN 2020) sont très difficiles à distinguer de la Bergeronnette des Balkans. Des individus de ce type ont par exemple été photographiés et enregistrés en mai 2019 à Cabrera (îles Baléares, Espagne) et en mai 2021 à Bothal Pond (Northumberland, Angleterre). Ces oiseaux ont une coloration de tête dont l'apparence change d'une photo à l'autre, variant de celle d'une *thunbergi* classique à un aspect quasi parfait de *feldegg*. De plus, une partie des données de *feldegg* soumises récemment au CHN avec photos concernent des individus qui semblent peu typiques de ce taxon. En conséquence, le CHN recommande que les données de Bergeronnette des Balkans soient accompagnées de séries de photos montrant la coloration de la tête sous différents angles, et si possible d'enregistrement ou description du cri de vol (à ne pas confondre avec des notes de chant). En l'absence de photos, les fiches et données doivent inclure une description précise de la coloration des différentes parties de la tête et de la nuque, ainsi que des contrastes entre ces différentes parties, examinés sous différents angles en bonne lumière. Des notes sur les cris de vol sont aussi essentielles dans ce cas.

Examen des données de Pie-grièche isabelle *Lanius isabellinus* et Pie-grièche du Turkestan *Lanius phoenicuroides* en plumage de 1^{er} hiver

En raison des difficultés d'identification des individus de 1^{er} hiver, seuls ceux qui sont documentés par d'excellentes photos et qui présentent des phénotypes typiques pourront être acceptés au niveau spécifique. Dans l'attente d'études plus complètes sur les variations génétiques de chaque espèce, l'ADN mitochondrial ne sera pas considéré pour le moment comme une preuve fiable permettant de déterminer l'espèce concernée.

Examen des données d'Oie de taïga *Anser fabalis*

La rétraction vers le nord-est de l'aire d'hivernage européenne de cette oie a provoqué une forte raréfaction de son occurrence en Europe de l'Ouest. La France accueillait probablement plus régulièrement cette espèce jusque dans les années 1980, mais sa prise en compte par le CHN au 1^{er} janvier 2006 témoigne de l'évolution négative des populations et du changement de répartition hivernale. Récemment élevée au rang d'espèce, l'Oie de taïga *Anser fabalis* demeure un taxon très difficile à identifier et

4. Oie de taïga *Anser fabalis*, Mayenne, décembre 2010 (Jean-Luc Reuzé). Taïga Bean Goose.



à séparer de l'Oie de toundra *Anser serrirostris*. Ainsi, la coloration du bec est souvent regardée à tort comme diagnostique car elle est extrêmement variable chez les deux taxons. Pour ces raisons, le CHN souhaite disposer systématiquement de plusieurs photographies (même de qualité moyenne) et/ou de vidéos accompagnées d'informations précises sur les individus observés. La vérification de l'absence de bague aux tarses est également importante dans la mesure du possible, des cas d'individus provenant de captivité sont connus ces dernières années en Belgique notamment (A. De Broyer comm. pers.). L'Oie de taïga a une taille et une structure remarquables, surtout en comparaison directe avec d'autres espèces d'oies. La forme du bec (au niveau de son insertion), sa longueur, son épaisseur (notamment celle de la mandibule inférieure) et sa coloration doivent également être détaillées. Les autres critères primordiaux à relever sont la taille et la forme de la tête, notamment au niveau de la nuque, les transitions bec-front et bec-menton, ainsi que l'épaisseur et la longueur du cou. Cette espèce a tendance à préférer les marais et prairies plutôt que les labours et cultures d'hiver. Rappelons enfin sa très grande rareté en Europe de l'Ouest, avec actuellement seulement deux isolats d'hivernants en Grande-Bretagne : 5 individus dans le Norfolk (est de l'Angleterre) et environ 225 à proximité de la ville de Slamannan (centre de l'Écosse). L'espèce n'hivernait désormais plus en Belgique, et son apparition hivernale aux Pays-Bas est très rare, avec l'observation irrégulière d'un à trois individus chaque hiver (V. Van der Spek comm. pers.).

Modification de la liste des espèces soumises à homologation nationale en France

- La Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* a été ajoutée à la liste des espèces soumises à homologation nationale en France. Avec la disparition du dernier couple nicheur français (tentative de reproduction soldée par un échec en 2019), ce passereau en net déclin en Europe de l'Ouest a rejoint rétroactivement la liste des espèces CHN à compter du 1^{er} janvier 2020. À noter qu'en 2020 et 2021 une part importante des très rares individus observés dans le sud de la France est issue du programme de réintroduction mené en Espagne. Il est ainsi important de pouvoir déterminer si les oiseaux observés sont porteurs de bagues ou non.
- Le Goéland à bec cerclé *Larus delawarensis* a également été intégré à la liste CHN. En effet, ce laridé nord-américain se raréfie en Europe de l'Ouest, ce qui se traduit en France par le non-renouvellement des individus connus. L'espèce, qui avait quitté la liste des espèces CHN au 1^{er} janvier 2006, a donc réintégré cette liste au 1^{er} janvier 2021.

LES FAITS MARQUANTS

L'année 2019 aura été exceptionnelle par le nombre d'oiseaux rares découverts en France, mais aussi par l'extrême rareté de certaines des espèces observées. La diversité est remarquable et comprend notamment sept espèces de passereaux et huit espèces de limicoles néarctiques. Ainsi, sept taxons ont été notés pour la première fois dans le pays, dont trois espèces de parulines : la Paruline couronnée *Seiurus aurocapilla*, la Paruline à gorge orangée *Setophaga fusca* et enfin la Paruline noir et blanc *Mniotilta varia* ! Première donnée française également du Traquet de Seeböhm *Oenanthe seebohmi* avec l'observation originale d'un mâle dans le département du Nord. L'attractivité des Sept-Îles pour les espèces rares de fous se confirme à nouveau avec la première observation française de Fou brun *Sula leucogaster*, qui sera suivie par deux données supplémentaires : l'une dans le Finistère et l'autre dans les Landes. Enfin, des analyses génétiques de deux Fauvettes des Balkans *Curruca cantillans* provenant de Porquerolles, Var, permettent de les attribuer respectivement aux sous-espèces *albistriata* et *cantillans*. Ces données constituent une confirmation officielle de l'occurrence de ces deux sous-espèces en France. Citons également la 2^e mention acceptée par le CHN (la première documentée par des photos) de la Fauvette de Rüppell *Curruca ruppeli*, les 3^e et 4^e du Cardinal à poitrine rose *Pheucticus ludovicianus*, la 4^e de la Pie-grièche brune *Lanius cristatus*, la 7^e de la Grive à dos olive *Catharus ustulatus*, la 8^e de la Grive obscure *Turdus obscurus*, de la Bartramie des champs *Bartramia longicauda* et du Vanneau à queue blanche *Vanellus leucurus*. L'année 2015 fournit la première mention française, mais aussi européenne, du Puffin à bec grêle *Puffinus tenuirostris*, une espèce provenant de l'océan Pacifique et du sud de l'océan Indien. Une donnée de 2017 de la Sterne fuligineuse *Onychoprion fuscatus* constitue la neuvième donnée de l'espèce et un Goéland d'Amérique *Larus smithsonianus* adulte observé au cours de l'année 2018 représente le premier individu de cette classe d'âge homologué en France. Donnée historique notable, l'année 1974 fournit la cinquième mention de la Talève d'Allen *Porphyrio alleni*. Sur le plan quantitatif, avec un effectif minimum de 31 individus, l'année 2019 marque possiblement un changement dans les connaissances du statut réel de la Marouette de Baillon *Porzana pusilla* sur le territoire national. Plusieurs autres espèces ont été observées dans des effectifs inhabituels, à savoir : l'Oie à bec court *Anser brachyrhynchus* (62 individus), l'Outarde barbue *Otis tarda* (2), le Pluvier bronzé *Pluvialis dominica* (8), le Bécasseau de Bonaparte *Calidris fuscicollis* (8), le Bécassin à long bec *Limnodromus scolopaceus* (3), le Chevalier bargette *Xenus cinereus* (10), la Sterne de Forster *Sterna forsteri* (3), la Bergeronnette des Balkans *Motacilla f. feldegg* (15), la Bergeronnette citrine *Motacilla citreola* (8), la Fauvette babillarde de Sibérie *Curruca curruca blythi* (3), la Fauvette des Balkans *Curruca cantillans* (12), le Pipit à dos olive *Anthus hodgsoni* (6), le Viréo à œil rouge *Vireo olivaceus* (2) et le Bruant mélanocéphale *Emberiza melanocephala* (9). On notera aussi un afflux inédit de Pélicans blancs *Pelecanus onocrotalus* ayant donné lieu à de longs stationnements de groupes importants (la catégorisation de ces données par la CAF est en cours). Parmi les autres faits notables, dix données de Vautour de Rüppell *Gyps rueppelli* obtenues essentiellement dans le quart sud-est du pays entre 2013 et 2018 et relatives à au moins 6 nouveaux individus viennent s'ajouter aux trois individus déjà placés en catégorie A. Des observations originales par leurs localisations méritent aussi d'être mentionnées : un Traquet isabelle *Oenanthe isabellina* observé dans le Haut-Rhin, un Chevalier grivelé *Actitis macularius* dans le Puy-de-Dôme, un Chevalier à pattes jaunes *Tringa flavipes* dans l'Ain, un Bécassin à long bec *Limnodromus scolopaceus* en Savoie, un Chevalier bargette *Xenus cinereus* dans le Morbihan, une Fauvette sarde *Curruca sarda* dans le Doubs, une Fauvette des Balkans *Curruca cantillans* dans le Loiret et un Pipit à dos olive *Anthus hodgsoni* dans l'Ain. On relèvera enfin l'observation d'un Aigle ravisseur *Aquila rapax* réalisée en août dans les Hautes-Pyrénées et placée en catégorie E par la Commission de l'Avifaune Française. Une observation de Perruche alexandre *Psittacula eupatria* est en cours de catégorisation du fait de l'évolution de son statut dans le nord du pays, en lien avec la population belge. À titre informatif, deux données intéressantes, car relatives à des individus originaires de captivité, ont été traitées pour l'Érismature à tête blanche *Oxyura leucocephala* (2016) et la Tourterelle orientale *Streptopelia orientalis* (2015).



5. Paruline noir et blanc *Mniotilta varia*, Sein, Finistère, octobre 2019 (Olivier Penard). Black-and-white Warbler



6. Paruline à gorge orangée *Setophaga fusca*, île d'Yeu, Vendée, octobre 2019 (Jean-Marc Guilpain). Blackburnian Warbler.



7. Paruline couronnée *Seiurus aurocapilla*, Molène, Finistère, octobre 2019 (Éric Sansault). Ovenbird

LISTE SYSTÉMATIQUE DES DONNÉES ACCEPTÉES (CATÉGORIES A & C)

Les données sont présentées comme suit :

1. Noms français et scientifique.
2. Entre parenthèses, les deux premiers nombres représentent respectivement le nombre total de données françaises et celui des individus correspondants, à l'exclusion de l'année 2019. Les deux suivants désignent les données homologuées depuis 1981 (jusqu'en 2018) et celui des individus correspondants. La dernière paire de nombres représente la même chose pour 2019.
3. Présentation des données par année et par ordre alphabétique des départements.
4. Localité (commune puis lieu-dit éventuel, parfois suivie des coordonnées géographiques en degrés décimaux sous le système WGS84), effectif (si non précisé, se réfère à un individu), âge et sexe si connus. À noter que, sauf exceptions, l'âge est présenté en année civile : 1A = né dans l'année civile de l'observation, 2A = 2^e année civile, +1A = né l'année précédente ou avant, etc.)
5. Précision si l'oiseau a été tué, trouvé mort ou capturé (capt.) par un bagueur.
6. Précision si l'oiseau a été photographié (phot.), enregistré en vidéo (vidéo) ou en audio (enr.).
7. Précision si l'oiseau a été enregistré passivement lors d'un suivi de migration diurne ou nocturne (enr. passif).
8. Date(s) d'observation.
9. Nom(s) du (des) découvreur(s) puis des observateurs ayant apporté des éléments importants au processus d'identification au travers de photos, d'une fiche ou via le module oiseaux rares de Faune France. Si le découvreur a fourni une fiche très complète ou s'il a rempli de la même façon le module oiseaux rares de Faune France et, que d'autres fiches envoyées par des observateurs n'apportent aucun élément nouveau quant à l'identification connue, les noms de ces observateurs ne sont pas cités. La mention « *et al.* » indique que d'autres observateurs ont vu le (ou les) oiseau(x) en question ; en cas de pluralité d'observateurs, le(s) premier(s) nom(s) mentionné(s) dans le rapport du CHN est/sont celui ou ceux du ou des découvreur(s).
10. Au début du commentaire sur chaque espèce, la distribution générale de l'espèce est précisée entre parenthèses.
11. La séquence taxonomique est celle de la Liste officielle des oiseaux de France (DUFOR *et al.* 2020).
12. Les données concernant les sous-espèces sont mentionnées comme « présentant les caractéristiques » de la sous-espèce concernée, sauf si une confirmation génétique a été obtenue.
13. Les données présentées doivent être citées comme telles dans la littérature, par exemple : Paruline à gorge orangée, mâle 1A, phot., L'île-d'Yeu, pointe des Corbeaux, Vendée, 2 octobre 2019 (B. Isaac *et al.*) in TOUZÉ & LE CHN (2022).

BERNACHE À COU ROUX *Branta ruficollis* (63/64) (47/46 – 2/2)

Bas-Rhin – Seltz puis Munchhausen, 1A, phot., du 9 novembre au 28 décembre (C. Dronneau, F. Dammingier *et al.*).

Charente-Maritime – Les Portes-en-Ré, +1A, phot., du 22 novembre au 6 mars 2020 (S. Baudouin *et al.*).

2017 Charente-Maritime – Charron, port du Pavé, 2A, phot., 7 et 15 janvier (oiseau déjà accepté du côté vendéen de la baie de l'Aiguillon, où il a stationné du 4 décembre 2016 au 26 janvier 2017).

(Sibérie). Deux données relatives à des oiseaux hivernants non bagués. L'oiseau charentais fréquentait un groupe de Bernaches cravants à ventre sombre *Branta b. bernicla*, tandis que l'individu alsacien se tenait avec une importante troupe d'Oies de toundra *Anser serrirostris rossicus*, à l'instar de l'individu déjà noté dans ce secteur au cours de l'hiver 2017-2018. Un article de synthèse sur le statut de l'espèce en France et la catégorisation des données françaises a été publié dans *Ornithos* (DUBOIS *et al.* 2021) par le groupe de travail « catégorie » de la Commission de l'Avifaune Française. Les trois oiseaux concernés par ces données sont classés en catégorie A.

OIE À BEC COURT *Anser brachyrhynchus* (268/1409) (199/642 – 15/62)

Ain – Villars-les-Dombes, étang Orcet, +1A, phot., du 24 février au 12 mars (P. Crouzier *et al.*).

Ariège – Mazères, étangs de Cluny et de Grévilou, +1A, phot., du 19 janvier au 1^{er} mai (S. Reyt, S. Roques, J.-M. Dramard *et al.*); même individu que celui de la Haute-Garonne ci-dessous.

Calvados – Ouistreham, 23 ind., 31 octobre (J.-P. Marie).

Finistère – Concarneau, baie de Concarneau, 12 ind., phot., 27 février (A. Chabrolle); île de Sein, phot., 1^{er} octobre (A. Le Névé *et al.*); Penmarch, Kersuluan, +1A, phot., du 3 au 11 octobre (S. Reyt *et al.*); Ouessant, Kerlaouen, 1A, phot., du 5 au 13 octobre (J. Renoult *et al.*); Porz Doun, 8 ind., phot., du 5 octobre au 14 novembre (A. De Broyer

et al.); Pont-l'Abbé, anse du Pouldon, +1A, phot., 11 novembre (S. Reyt); Plovan, Cruguen puis Tréogat, étang de Trunvel, 3 ind., phot., du 24 novembre au 14 mars 2020 (A. Desnos *et al.*).

Haute-Garonne – Cintegabelle puis Calmont, étang de la Roselière, phot., du 19 janvier au 1^{er} mai (S. Reyt, S. Roques, J.-M. Dramard *et al.*); même individu que celui de l'Ariège ci-dessus.

Morbihan – Bangor, sémaphore de Domois, phot., du 15 au 17 octobre (M. Giroud).

Somme – Saint-Quentin-en-Tourmont, parc ornithologique du Marquenterre, phot., 22 mai (M. Robert *et al.*).

Vendée – L'île-d'Yeu, carrière et bergerie, 7 ind., phot., du 27 avril au 1^{er} mai (M.-P. Hindermeyer, X. Hindermeyer, V. Auriaux, J.-M. Guilpain *et al.*).

Yvelines – Trappes, base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, +1A, phot., du 10 octobre au 19 novembre (B. Froelich *et al.*).

2010 Loire-Atlantique – Corsept, +1A, 26 décembre (D. Tavenon, E. Roblès).

(Est du Groenland, Islande, Svalbard). Après l'année record 2018, l'espèce tend à être de plus en plus fréquente, notamment au sein des zones humides littorales bretonnes, qui accueillent dès le début du mois d'octobre des individus probablement d'origine groenlandaise. L'oiseau qui a fréquenté plusieurs gravières des départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne constitue la seconde mention régionale. Une donnée de 2010 concerne un individu hivernant observé sur le complexe de l'estuaire de la Loire, qui accueille régulièrement cette oie. Des données non documentées réalisées sur l'île d'Ouessant et sur la commune du Conquet n'ont pas encore été soumises au CHN.

CANARD À FRONT BLANC *Mareca americana* (74/77) (71/74 – 1/1)

Finistère – Plovan, étang de Nérizelec, mâle, phot., du 5 au 13 mai (A. Desnos *et al.*).

(Amérique du Nord). Une seule donnée, ce qui contraste avec la dynamique des années précédentes.

SARCELLE À AILES VERTES *Anas carolinensis* (110/90) (109/89 – 4/4)

Charente-Maritime – Breuil-Magné, Cabane de Moins, mâle, phot., 8 avril (F. Brien *et al.*).

Landes – Labenne, RNN du marais d'Orx, mâle +1A, phot., du 28 janvier au 20 avril (F. Lagarde *et al.*).

Loire-Atlantique – Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, lac de Grand-Lieu, mâle, phot., 15 janvier (S. Reeber).

Vendée – Sainte-Radégonde-des-Noyers, La Prée Mizotière, mâle, phot., 26 décembre (M. Vaucelle *et al.*).

2009 Finistère – Pont-l'Abbé, rivière, mâle, phot., 20 janvier (J. Mérot, Y. Brillard, W. Raitière, A. Mousseau *et al.*).

(Amérique du Nord). Sans surprise, les données proviennent toutes de zones humides réparties sur la façade atlantique. Deux mentions en provenance de la baie d'Audierne sont manquantes.



8. Oie à bec court *Anser brachyrhynchus*, Yvelines, octobre 2019 (Benoît Froelich). Pink-footed Goose.

FULIGULE À TÊTE NOIRE *Aythya affinis* (46/36) (46/36 – 4/3)

Finistère – Goulven, digue, fem., phot., du 6 au 30 mars (S. Mauvieux, F. Séité, F. Barrault *et al.*).

Marne – Outines, étang du Grand-Coulon, mâle +1A, phot., 24 septembre (P. Zimmerlin).

Savoie – Viviers-du-Lac, zone de loisirs des Mottets, mâle +1A, phot., du 15 au 17 décembre (P. de Ferrière *et al.*).

Vendée – Xanton-Chassenon, mâle 2A, phot., 24 mars (J. Chambrelin *et al.*).

(Amérique du Nord). Quatre données dont trois concernent des individus considérés comme nouveaux, même si leur comptabilité est difficile (cas de celui de la Marne) du fait de la longévité des oiseaux et de leurs fortes capacités de déplacement. La donnée marnaise constitue la première mention départementale, tandis que celle de Vendée est originale car l'individu fréquentait un lac de barrage intérieur peu fréquenté par les canards plongeurs. L'observation d'une femelle dans le nord du Finistère est à mentionner tant la grande majorité des données françaises concernent des mâles. Enfin, l'individu qui stationne chaque hiver depuis 2015 sur les lacs alpins était de passage sur celui du Bourget en décembre.

MACREUSE À FRONT BLANC *Melanitta perspicillata* (78/83) (63/68 – 4/6)

Manche – Granville, pointe du Roc, mâle +2A, phot., 28 janvier (C. Gloria, S. Provost).

Vendée – La Tranche-sur-Mer, fem., 16 janvier (P. Trotignon).

(Amérique du Nord). Une donnée de plus pour les mythiques plages vendéennes, tandis que le mâle adulte normand constitue la première donnée pour la baie du Mont-Saint-Michel ! Une donnée non documentée en provenance du Calvados n'a pas encore été soumise.

ÉRISMATURE À TÊTE BLANCHE *Oxyura leucocephala* (40/45) (38/43 – 1/1)

Loire-Atlantique – Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, lac de Grand-Lieu, mâle 2A, du 15 janvier au 6 février (S. Reeber).

(Circum-méditerranéenne : Espagne, Turquie, Tunisie, Balkans, également au nord de la Caspienne). Le lac de Grand-Lieu aura de nouveau vu le stationnement d'un individu au début de l'année 2019 ; rappelons que l'espèce y est très régulière et qu'il s'agit de la zone humide française qui a accueilli le plus d'individus. À l'instar des observations précédentes, l'espèce est vue au sein du groupe hivernant d'Érismatures rousses *Oxyura jamaicensis*. La femelle observée sur cette même localité du 19 au 23 mai 2016 a été placée en catégorie E (V. suite du rapport). Les données de la station de lagunage de Rochefort (Charente-Maritime) du 11 novembre 2015 au 15 février 2016 puis du 8 au 19 mai 2016 et enfin du 21 au 28 janvier 2017 ont été considérées comme se rapportant au même individu et ont donc également été placées en catégorie E par la CAF (REEBER *et al.* 2022).

OUTARDE BARBUE *Otis tarda* (81/215) (14/20 – 3/2)

Dordogne – Montaut, mâle 2A, phot., du 20 au 25 juin (J.-P. Siblet, C. Soubiran *et al.*). Même individu que celui de Vendée ci-dessous.

Pyrénées-Atlantiques – Sare, col de Lizarieta, mâle, 25 octobre (A. de Montaudouin *et al.*).

Vendée – Le Langon, Pétosse, L'Hermenault, Pouillé et Saint-Étienne-de-Brillouet, mâle 2A, phot., du 13 juillet au 20 octobre (A. Le Nevé, H. Touzé *et al.*). Même individu que celui de Dordogne ci-dessus.

(Europe centrale, Espagne, Turquie et Asie centrale). Trois données pour l'année 2019, dont deux concernent un seul individu (non bagué), comme l'atteste l'analyse de la mue et du plumage sur la base des photographies prises dans les deux localités (Dordogne puis Vendée). La phénologie de ces observations correspond avec la période de déplacement vers le nord des oiseaux ibériques et en dépit de son poids, l'Outarde barbue dispose d'excellentes capacités de vol, comme le montre l'observation réalisée au col de Lizarieta. Les échanges menés avec les responsables du programme de réintroduction anglais (David Waters et Ruth Manvell, comm. pers.) ont permis d'exclure la possibilité d'un oiseau britannique en raison de l'absence de bague, de l'âge de l'individu, de son comportement, de la distance de fuite et de la date des observations. Les 16 données françaises d'individus anglais sont toutes réparties de la Normandie aux Pays de la Loire, et s'échelonnent de novembre à avril. Il n'existe aucun contrôle de ces individus en dehors de l'Angleterre au cours de la période comprise entre mai et octobre. La fréquence à laquelle les oiseaux anglais traversent la Manche diminue pour plusieurs raisons : la collecte d'œufs provenant de deux populations migratrices espagnoles dans un but de lâcher des jeunes en Angleterre est désormais terminée au profit



9. Outarde barbue *Otis tarda*, Vendée, juillet 2019 (Jennifer Fabre). Great Bustard.



10. Marouette de Baillon *Porzana pusilla*, Loire-Atlantique, août 2019 (Hugo Touzé). Baillon's Crane.

d'œufs issus de pontes déposées dans la nature en Angleterre et menacées par des travaux agricoles ; les jeunes individus ainsi libérés ont des vellétés migratoires moins marquées du fait de l'adaptation des adultes reproducteurs à l'écosystème local et au brassage génétique important de cette population, qui est à mettre en relation avec la succession des campagnes de lâchers d'individus d'origine multiple (œufs provenant d'une population sédentaire russe puis œufs espagnols). À la fin de l'année 2019, 75 individus étaient présents dans les plaines du Salisbury, cet effectif augmente numériquement et en classes d'âge, ce qui pousse les adultes à une plus forte sédentarité (D. Waters, comm. pers.).

MARQUETTE DE BAILLON *Porzana pusilla* (153/194) (109/121 – 17/31)

Ain – Bouligneux, étang de la Forêt, 2 ind. de 1A, phot., du 8 au 15 août (P. Crouzier & M. Crouzier).

Charente-Maritime – Rochefort, les Chauvets, enr. passif, 3 mai (L. Sallé).

Essonne – Savigny-sur-Orge, pont de l'abîme, enr. passif, 21 mai (J. Rochefort).

Indre – Saint-Michel-en-Brenne, RNN de Chérine, au moins 2 ind. dont un mâle chanteur, enr. passif, du 13 au 20 juin (T. Dagonet) ; Rosnay, étang Massé, +1A, phot., du 29 au 31 juillet (T. Michel *et al.*).

Landes – Tarnos, le clos Saint-Jean, enr. passif, 4 juin (F. Cazaban).

Loire-Atlantique – Saint-Joachim, au moins 14 mâles, enr., du 9 au 30 juin (P.J. Dubois, S. Wroza, D. Montfort, A. Troffigué, J.-L. Dourin *et al.*) ; Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, lac de Grand-Lieu, 2 mâles, enr., 20 juin (S. Reeber) ; Saint-Lumine-de-Coutais, lac de Grand-Lieu, +1A, 24 juin (S. Reeber) ; Saint-Joachim, réserve Pierre Constant, 1A, phot., du 29 juillet au 5 août (F. Leblois, D. Leblois, J. Leblois *et al.*) ; Bouée, île de Lavau, 1A, phot., 5 et 6 août (K. Le Rest, R. Lefran).

Morbihan – Belz, enr. passif, 15 mai (P.J. Dubois), enr. passif, 18 mai (P.J. Dubois) ; Locmariaquer, étang de Kerpenhir, 1A, phot., du 8 au 10 septembre (V. Ponelle, A. Lamek, G. Normand *et al.*).

Saône-et-Loire – Massilly, +1A, phot., 23 mai (L. Comte, X. Gaillard).

Var – La Garde, le plan de la Garde, +1A, 23 avril (J.-M. Bompar) ; Hyères, la Bascule, +1A, phot., du 16 au 19 avril (A. Zammit *et al.*).

(Europe, Asie centrale, Japon). Année record pour cette espèce en France, avec un minimum de 31 individus contactés à l'échelle nationale ! Dans un contexte d'afflux observé dans le nord-ouest de l'Europe, les données sont également associées à deux facteurs : le développement du suivi acoustique de la migration nocturne et la réalisation de prospections nocturnes spécifiques dans les marais de la Brière. La présence de la Marouette de Baillon dans cette vaste zone humide était supputée de longue date, mais les difficultés pour y réaliser des recherches nocturnes en chaland ne permettaient pas d'en savoir plus. Le contexte briéron est singulier également du fait de la quasi-absence de chorus nocturnes d'amphibiens et de l'importante surface d'habitats favorables à la nidification à ce rallidé (DUBOIS *et al.* 2020). La pose d'enregistreurs nocturnes en Brière et en Brenne aura permis d'enregistrer différents types de cris, dont le cri de vol qui est

également émis durant la migration nocturne (WROZA 2020). Il est probable que l'on assiste à un changement durable du statut de l'espèce en France dans les années à venir à la faveur de suivis acoustiques et de recherches spécifiques nocturnes tant en période de nidification que durant les migrations... Une donnée non documentée en provenance de Charente-Maritime n'a pas été soumise.

TALÈVE D'ALLEN *Porphyrio alleni* (5/5) (2/2 – 0/0)

1974 Aude – Narbonne, marais du Grand Carré, 2A, capt., phot., mars (fide D. Martinez & G. Olioso).

(Afrique subsaharienne et Madagascar). Il s'agit de la deuxième donnée acceptée par le CHN, après celle réalisée du 18 au 22 janvier 1991 en Vendée (V. *Alauda* 60-4: 206). Cet individu a été tiré puis naturalisé. À titre anecdotique, le marais du Grand Carré est le premier site audois ayant accueilli la nidification de la Talève sultane *Porphyrio porphyrio* en 1999, suite à la réintroduction de l'espèce dans les marais côtiers catalans...

FLAMANT NAIN *Phoeniconaias minor* (46/20) (46/20 – 1/0)

Bouches-du-Rhône – Saintes-Maries-de-la-Mer, Pont de Gau, +2A, phot., 15 avril (S. Poirier, F. Jallu *et al.*).

(Afrique tropicale). Une seule donnée concernant un adulte, considéré comme connu, non bagué et observé sur un secteur accueillant fréquemment l'espèce.

VANNEAU SOCIABLE *Vanellus gregarius* (151/149) (142/140 – 3/3)

Ain – Lapeyrouse, étang Grand Glareins, phot., 10 novembre (P. Crouzier *et al.*).

Nord – Rombies-et-Marchipont, Onnaing, Sebourg, +1A, phot., du 22 avril au 15 mai (É. Cuvelier *et al.*).

Yvelines – Saint-Martin-la-Garenne, chemin des Moutons, +1A, phot., du 11 au 21 avril (J.-M. Fenerole *et al.*).

(Sud-est de la Russie, Asie centro-méridionale). Une année classique avec un nombre de données qui se situe dans la moyenne annuelle. Le passage prénuptial aura permis à de nombreux observateurs d'admirer l'espèce dans son superbe plumage nuptial, grâce au stationnement de deux individus coopératifs. Une donnée non documentée en provenance de Moselle n'a pas été examinée.

11. Flamant nain *Phoeniconaias minor*, Bouches-du-Rhône, avril 2019 (Fabrice Jallu). Lesser Flamingo.



12. Vanneau sociable *Vanellus gregarius*, Nord, mai 2019 (Daniel Haubrex). Sociable Plover.



13. Pluvier fauve *Pluvialis fulva*, Yonne, août 2019 (Daniel De Sousa). Pacific Golden Plover.

VANNEAU À QUEUE BLANCHE *Vanellus leucurus* (8/8) (7/7 – 1/1)

Bouches-du-Rhône – Arles, baisse d'Argent, phot., 30 mai (C. Fasolin, M. Dutel, T. Blanchon *et al.*).

(Turquie, Proche- et Moyen-Orient jusque dans l'est du Kazakhstan). Il s'agit de la première donnée camarguaise, pour cet individu observé une seule journée. La précédente donnée française datait de 2014.

PLUVIER FAUVE *Pluvialis fulva* (36/35) (36/35 – 4/4)

Hérault – Vendres, le Castenau, 2A, phot., du 13 au 16 mai (P. Gitenet, J. Pastor *et al.*).

Morbihan – Plouharnel, dunes de Sainte-Barbe puis Plouhinec, dunes de Kerzine et petite mer de Gâvres, +2A, phot., du 27 septembre au 18 octobre (S. Guérin, G. Bruneau, Y. Dubois *et al.*).

Vendée – Charron, pointe des Petites Mizottes, +1A, phot., 9 août (J.-F. Blanc *et al.*).

Yonne – Saint-Fargeau, lac du Bourdon, +1A, phot., du 25 août au 2 sept. (I. Arnaud, J.-P. Leau, F. Bouzendorf *et al.*). (Sibérie, Alaska). Première donnée pour le département de l'Yonne avec le stationnement d'un adulte sur un lac de barrage. La donnée héraultaise est quant à elle atypique puisqu'elle concerne un individu de 2^e année. L'espèce tend à être de plus en plus souvent observée, essentiellement sur le littoral du Finistère à la Charente-Maritime. Enfin, une observation supplémentaire réalisée en juin dans le département de la Somme n'a pas été soumise.

PLUVIER BRONZÉ *Pluvialis dominica* (91/92) (89/90 – 8/8)

Bas-Rhin – Erstein, plan d'eau de Plobsheim, +1A, phot., du 13 au 16 juin (D. Dujardin *et al.*).

Charente-Maritime – Moëze, RNN de Moëze-Oléron, +2A, phot., 29 septembre (J.-F. Blanc, P. Delaporte).

Finistère – Tréfléz, la Sablière, 1A, phot., du 12 au 20 septembre (S. Claden *et al.*); Ouessant, Parlic'h-en, 1A, phot., du 12 au 15 octobre (T. Daumal, N. Issa *et al.*); Porspoder, les dunes, 1A, phot., 14 octobre (A. Mauss).

Vendée – Noirmoutier-en-l'Île, pointe de l'Herbaudière, +1A, phot., 1^{er} septembre (C. Rousseau, D. Robard); Olonne-sur-Mer, loirs de Champclou, +1A, phot., du 12 septembre au 1^{er} octobre (D. Desmots *et al.*); Sainte-Radégonde-des-noyers, la Petite Prée, 1A, phot., 19 octobre (A. Chabrolle, A. Chabrolle).

2017 Charente-Maritime – Saint-Pierre d'Oléron, RNN de Moëze-Oléron, mâle +1A, phot., 18 et 19 juillet (L. Jomat). (Amérique du Nord). Belle année pour l'espèce avec un total de 8 individus. La donnée alsacienne est la première mention pour le Bas-Rhin, tandis que les autres données s'avèrent plus classiques quant aux dates d'observation et aux départements concernés. La mention de 2017 porte à 10 le nombre de Pluviers bronzés observés cette année-là en France, ce qui représente un nouvel effectif annuel record.



14. Gravelot de Leschenault *Charadrius leschenaultii*, Var, mai 2019 (Aurélien Audevard). Greater Sand Plover.



15. Bartramie des champs *Bartramia longicauda*, Ouessant, Finistère, octobre 2019 (Julien Piette). Upland Sandpiper.



16. Bécasseau de Bonaparte *Calidris fuscicollis*, Sein, Finistère, octobre 2019 (Matthieu Vaslin). White-rumped Sandpiper.



17. Bécasseau rousset *Tryngites subruficollis*, Finistère, septembre 2019 (Corentin Morvan). Buff-breasted Sandpiper.



18. Bécassin à long bec *Limnodromus scolopaceus* et Bécassine des marais *Gallinago gallinago*, Savoie, octobre 2019 (Jérémy Calvo). Long-billed Dowitcher with Common Snipe

GRAVELOT DE LESCHENAULT *Charadrius leschenaultii* (8/8) (5/5 – 1/1)

Var – Hyères, salins des Pesquiers, mâle, phot., du 4 au 11 mai (A. Audevard *et al.*).

(Asie Mineure, Sibérie centrale). Neuvième donnée française et deuxième pour ce site, après l'observation d'une femelle les 7 et 8 août 2015 (V. *Ornithos* 25-6: 336).

BARTRAMIE DES CHAMPS *Bartramia longicauda* (9/9) (7/7 – 1/1)

Finistère – Ouessant, An Aod Meur, Kerzoncou, Kernic, Rumalic, 1A, phot., du 12 au 31 octobre (J.-P. Sibley *et al.*).

(Amérique du Nord). Huitième mention contemporaine de ce limicole mythique qui aura permis à des dizaines d'observateurs de l'admirer parfois à moins d'un mètre, tant il s'est montré coopératif à la fin de son stationnement ! Il n'hésitait ainsi pas à suivre directement les observateurs pour capturer les lombrics qui remontaient en surface sur les zones ainsi piétinées. Sans conteste, l'un des oiseaux de l'année 2019.

BÉCASSEAU FALCINELLE *Calidris falcinellus* (282/381) (236/329 – -/-)

1984 Loire-Atlantique – Bourgneuf-en-Retz, port du Collet, 8 mai (J.-M. Thibault).

(Europe septentrionale). Une donnée ancienne provenant d'un secteur de la façade atlantique accueillant assez régulièrement l'espèce. Rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2018, les observations de ce bécasseau ne sont plus soumises à homologation nationale.

BÉCASSEAU DE BONAPARTE *Calidris fuscicollis* (70/72) (66/68 – 7/8)

Bouches-du-Rhône – Arles, basse de Quenin, +1A, phot., 25 août (P. Dufour *et al.*).

Charente-Maritime – Moëze, RNN de Moëze-Oléron, 23 octobre (J.-F. Blanc) ; Les Portes-en-Ré, RNN de Lilleau des Niges, 1A, phot., du 28 octobre au 5 décembre (L. Deplaine & J. Gernigon).

Finistère – Ouessant, Kerlann puis réservoir amont, 1A, phot., du 9 au 12 octobre (E. Vercruysse, Q. Le Bayon *et al.*) ; Île de Sein, 2 ind. de 1A, phot., enr., du 10 au 19 octobre (S. Wroza, A. Confais T. Vivensang *et al.*).

Morbihan – Plouhinec, petite mer de Gâvres, phot., du 12 au 15 octobre (G. Brindejonec, G. Bruneau *et al.*).

Vendée – Sainte-Radégonde-des-Noyers, la Petite Prée, phot., du 1^{er} au 4 novembre (J.-F. Blanc *et al.*).

(Amérique du Nord). Superbe année pour l'espèce avec 8 individus, dont deux simultanément sur l'île de Sein ! Le stationnement de l'individu de l'île de Ré est remarquable par sa durée.

BÉCASSEAU ROUSSET *Calidris subruficollis* (262/312) (231/249 – 3/3)

Charente-Maritime – La Gripperie-Saint-Symphorien, prise des Groix, +1A, phot., 28 et 29 mai (L. Jomat *et al.*).

Finistère – Plovan, Kervardez, 1A, phot., 10 septembre (C. Morvan) ; Plomeur, palud de la Torche puis Saint-Jean-Trolimon, 1A, phot., du 10 au 14 septembre (C. Morvan, S. Rey, F. Pironet *et al.*).

2015 Var – Hyères, salins des Pesquiers, 1A, phot., du 12 au 17 octobre (A. Audevard).

(Amérique du Nord). Trois individus homologués représentent en 2019 un total plutôt faible. Les données bretonnes sont tout à fait classiques, tandis que l'observation de Charente-Maritime est plus originale car printanière. L'observation varoise vient s'ajouter à celles de 2015 et constitue la quatrième observation départementale, toutes provenant de la seule commune d'Hyères.

BÉCASSEAU SEMIPALMÉ *Calidris pusilla* (42/42) (41/41 – 0/0)

2011 Vendée – L'Île-d'Yeu, plage de la Borgne, 1A, phot., 1^{er} octobre (O. Penard, X. Hindermeyer).

(Amérique du Nord). Cet individu, identifié a posteriori à partir d'une photographie, constitue la première donnée pour l'île d'Yeu.

BÉCASSIN À LONG BEC *Limnodromus scolopaceus* (52/50) (43/42 – 2/3)

Charente-Maritime – Moëze, RNN de Moëze-Oléron, 2 ind. de 1A, phot., 30 octobre (A. Pico, S. Damian, P. Rousseau *et al.*).

Savoie – Motz, base de loisirs, 1A, phot., 18 et 19 octobre (J. Deflandre, J. Calvo *et al.*).

(Amérique du Nord). La donnée de Charente-Maritime concerne deux individus observés ensemble, ce qui ne s'était pas produit depuis 1978 (JOMAT 2020). Le département de la Savoie accueille quant à lui son premier individu, avec la remarquable découverte d'un oiseau sur la base de loisirs de Motz !

BÉCASSINE DOUBLE *Gallinago media* (351/399) (110/116 – 3/3)

Gironde – Lacanau, 6 novembre (F. Jouandoudet, A. Ponsard).

Haute-Corse – Rogliano, Barcaggio, phot., 21 avril (M. Bastardot, J. Grémion, D. Progin, N. Dubois, S. Poirier *et al.*), Macinaggio, phot., du 22 au 24 avril (N. Issa *et al.*).

2017 Haute-Loire – Les Vastres, capt., 6 avril (O. Tessier).

2013 Cantal – Marcenat, capt., 5 septembre (F. Merveille).

2011 Cantal – Valuejols, capt., phot., 5 avril (A. Lafond), phot., capt., 16 avril (A. Lafond).

2010 Loir-et-Cher – Pontlevoy, capt., 8 septembre (F. Chassier).

2007 Cantal – Saint-Saturnin, capt., 19 avril (R. Delrieu).

2003 Morbihan – Guidel, capt., 6 septembre (C. Itty).

(Europe du Nord-Est, nord-ouest asiatique). Trois données en 2019, dont deux ayant été obtenues sur des prairies littorales régulièrement occupées par cette grande migratrice durant son passage prénuptial. La mise à disposition de données de captures par le réseau Bécassines de l'Office Français de la Biodiversité permet d'intégrer sept nouvelles mentions : quatre prénuptiales et trois postnuptiales. Celles provenant du Morbihan et du Loir-et-Cher sont particulièrement intéressantes par leur localisation en marge des zones faisant l'objet d'observations ; ces deux captures ont été effectuées durant la première décade de septembre.

CHEVALIER BARGETTE *Xenus cinereus* (169/147) (145/125 – 9/9)

Aude – Gruissan, phot., du 14 au 23 septembre (D. Clément *et al.*).

Bouches-du-Rhône – Arles, machines du Vaisseau, phot., 30 juillet (T. Blanchon).

Calvados – Sallenelles, méandres de l'Orne, phot., 18 et 19 mai (J. Girard *et al.*).

Haute-Corse – Borgo, étang de Biguglia, 1A, phot., du 12 au 18 septembre (A. Leoncini *et al.*).

Hérault – Mèze, écosite, 2 ind. de +1A, 8 avril (J.-F. Blanc *et al.*).

Morbihan – Ambon, marais de Bétahon, +1A, phot., du 16 au 18 mai (F. Urvoaz *et al.*).

Tarn-et-Garonne – Saint-Nicolas-de-la-Grave, plan d'eau, phot., 12 avril (J. Brigatti *et al.*).

Var – Hyères, vieux salins, phot., du 15 au 28 août (A. Audevard, M. Baudrin *et al.*).

Vendée – Bouin, lagune du Dain, phot., 30 juillet (J.-G. Robin).

2017 Vendée – Sainte-Radégonde-des-Noyers, la Prée Mizottière, 12 mai (M. Grienberger).

(Europe du Nord-Est, Sibérie). L'année 2019 totalise dix individus ce qui constitue un nouvel effectif annuel record ! La donnée héraultaise est l'une des rares observations impliquant deux individus ensemble. Une observation a été effectuée dans le Calvados et une autre dans le Morbihan, tandis que le site vendéen de La Prée Mizottière accueille de nouveau l'espèce, après une première observation en mai 2016. La donnée du Tarn-et-Garonne se distingue par sa localisation située largement à l'intérieur des terres. Enfin, l'oiseau camarguais est considéré comme un revenant et n'a pas été comptabilisé.

CHEVALIER GRIVELÉ *Actitis macularius* (28/30) (28/30 – 2/2)

Puy-de-Dôme – Parentignat, les Mayères (bassin Nord), +1A, phot., du 8 au 15 mai (G. Saulas).

Finistère – Ouessant, Porz Noan, 1A, phot., enr., du 8 au 19 octobre (P. Dufour *et al.*).

(Amérique du Nord). Deux données dont une concerne de nouveau un oiseau en plumage nuptial observé à l'intérieur des terres, cette fois-ci dans le Puy-de-Dôme.

CHEVALIER À PATTES JAUNES *Tringa flavipes* (70/70) (55/55 – 5/5)

Ain – Sandrans, étang Brouille, 1A, phot., du 7 au 11 octobre (P. Crouzier *et al.*).

Charente-Maritime – Rochefort, station de lagunage, 1A, phot., du 24 octobre au 17 mars 2020 (J. Gonin *et al.*).

Finistère – Plogoff, anse du Loc'h, 1A, phot., du 1^{er} au 4 octobre (S. Rey *et al.*) ; île de Sein, chapelle Saint-Corentin, 1A, phot., 1^{er} novembre (K. Le Rest).

Loir-et-Cher – Saint-Jean-Froidmentel, 1A, phot., du 5 au 19 octobre (A. Perthuis *et al.*).

(Amérique du Nord). La donnée dombiste s'avère particulièrement originale, tandis que celle du Loir-et-Cher est la première pour ce département. Enfin, l'hivernage complet d'un individu en Charente-Maritime s'inscrit dans un contexte d'augmentation des cas d'hivernage en France de ce limicole néarctique.

19. Chevalier bargette
Xenus cinereus, Var, août
2019 (Aurélien Audevard).
Terek Sandpiper.



20. Chevalier grivelé
Actitis macularius, Finistère,
octobre 2019 (Fabrice Jallu).
Spotted Sandpiper.



21. Chevalier à pattes jaunes
Tringa flavipes, Loir-et-Cher,
octobre 2019 (Fabrice Jallu).
Lesser Yellowlegs.



22. Glaréole à ailes noires *Glaréola nordmanni* (en bas) et Glaréoles à collier *G. pratincola*, Gard, juillet 2019 (Robin Oakes). Black-winged Pratincole (bottom) with Collared Pratincoles.

GLARÉOLE À AILES NOIRES *Glaréola nordmanni* (33/35) (29/20 – 1/1)

Gard – Vauvert, le Grand Charnier, +1A, phot., du 20 au 24 juillet (D. Boccabella, G. Jouvenez, R. Oakes *et al.*).

2016 Bouches-du-Rhône – Arles, baisse de Mon Canard, +1A, phot., du 9 au 19 juin (T. Galewski, M. Thibaut *et al.*).

(Asie occidentale). Cette première donnée de l'espèce pour le département du Gard aura été obtenue grâce à l'analyse de photos d'un important rassemblement postnuptial de Glaréoles à collier *Glaréola pratincola*. La donnée de 2016 est plus classique puisqu'il s'agit d'un individu observé au sein d'une colonie de Glaréoles à collier, et considéré comme différent des oiseaux notés en 2015 et 2017 sur le même site.

MOUETTE ATRICILLE *Leucophaeus atricilla* (50/47) (49/46 – 2/1)

Charente-Maritime – Les Portes-en-Ré, RNN de Lilleau des Niges, 3A, phot., 6 août (J. Gernigon); Île-d'Aix, pointe du Jeamblet, 3A, phot., du 20 août au 2 septembre (B. Mayot, J. Jean-Baptiste *et al.*).

(Amérique du Nord). Deux observations en Charente-Maritime, qui concernent deux individus différents, l'un ayant une patte sectionnée, tandis que le second n'est autre que l'individu revenant de l'île d'Aix.

MOUETTE DE FRANKLIN *Leucophaeus pipixcan* (53/49) (52/48 – 1/1)

Gironde – La Teste-de-Buch puis Gujan-Mestras, 1A, phot., du 15 au 19 novembre (B. Lamothe, P. Zimmerlin *et al.*).

(Amérique du Nord). Une seule donnée obtenue en 2019, ce qui est en dessous de l'effectif annuel moyen.

GOÉLAND DE KUMLIEN *Larus glaucoideus kumlieni* (39/36) (39/36 – 4/1)

Loire-Atlantique – Treffieux, centre d'enfouissement technique, 3A, phot., 19 janvier (H. Touzé *et al.*).

Maine-et-Loire – La Séguinière, étang des Poteries, 3A, phot., du 11 au 16 janvier (É. Van Kalmhout *et al.*); Montjean-sur-Loire, 3A, phot., du 17 janvier au 10 février (P. Bizien, F. Recoquillon *et al.*); La Séguinière, étang des Poteries, +4A, phot., du 21 mars au 5 avril (É. Van Kalmhout *et al.*).

(Arctique canadien). Un individu a été contacté au minimum du 11 au 16 janvier au centre d'enfouissement technique de la Séguinière, Maine-et-Loire, avant d'être retrouvé sur un reposoir de la Loire, où il a séjourné du 17 janvier au 10 février; il effectuera une brève incursion en Loire-Atlantique durant cette même période. Sur la base de l'examen de son plumage, cet individu est considéré comme le même que celui observé en plumage de 1^{er} hiver du 16 janvier au 5 mars 2018 à la Séguinière (V. Ornithos 27-4: 219). Une donnée supplémentaire du Morbihan est en cours d'examen et un individu observé à Wittes, Pas-de-Calais, en fin d'année 2018 et revu jusqu'au 1^{er} janvier 2019 n'a pas été soumis.

GOÉLAND D'AMÉRIQUE *Larus smithsonianus* (16/14) (16/14 – 1/1)

2018 Pyrénées-Atlantiques – Saint-Pée-sur-Nivelle, site opérationnel de Zaluaga, +4A, phot., du 7 au 21 janvier (É. Legay, A. Aldalur, G. Martín, J. Unzueta, B. Lamothe).

(Amérique du Nord). Première observation française d'un adulte, qui a stationné dans un centre d'enfouissement technique des Pyrénées-Atlantiques. À noter l'excellente documentation photographique obtenue, grâce à plusieurs «laridologues» espagnols. Une donnée supplémentaire d'un individu observé en décembre 2019 dans les Landes est en cours d'examen.

STERNE VOYAGEUSE *Thalasseus bengalensis* (55/46) (48/31 – 1/1)

Var – Hyères, salins des Pesquiers, +1A, phot., 29 août (A. Audevard, J. Cabri, E. Spaeth & F. Spaeth).

(Méditerranée, océan Indien, Australie). Cet adulte était accompagné d'un juvénile de type hybride Sterne voyageuse x Sterne caugek *Thalasseus sandvicensis*.

STERNE ÉLÉGANTE *Thalasseus elegans* (62/11) (59/10 – 7/0)

Bouches-du-Rhône – Arles, baisse de Quenin, +2A, phot., 25 août (P. Dufour, A. Reboul, V. Condal *et al.*), digue de Paulet, +2A, phot., du 7 au 13 septembre (T. Vellard *et al.*).

Gard – Le-Grau-du-Roi, pêcherie, +2A, phot., du 27 août au 7 septembre (R. Riols *et al.*).

Gironde – Arcachon, +2A, phot., 25 mai (M. Taillade); Le Teich, mâle +2A, phot., 4 juin (C. Feigné).

Vendée – Barbâtre, polder du Sébastopol, mâle +2A, phot., 19 juin au 9 août (D. Robard *et al.*); L'Île-d'Yeu, pointe des Corbeaux, mâle +2A, 22 juin (X. Hindermeyer).

(Côte pacifique, de la Californie au Mexique). La donnée d'Arcachon concerne vraisemblablement le mâle connu et bagué en 2007 sur le banc d'Arguin, qui sera ensuite observé au Teich avant de remonter sur le site habituel du polder du Sébastopol. Il sera également brièvement observé sur l'île d'Yeu avant de retourner sur l'île de Noirmoutier, où sa tentative de reproduction avec une femelle de Sterne caugek *Thalasseus sandwichensis* se soldera par un échec. Plusieurs données obtenues sur les «baisses» camarguaises ainsi qu'au Grau-du-Roi concernent probablement le même individu, même si la distance entre les sites est importante. En l'absence de lecture de bague, la comptabilité des oiseaux est souvent délicate... Une donnée supplémentaire en provenance de Camargue n'a pas encore été soumise.



23. Goéland d'Amérique *Larus smithsonianus* (à droite) et Goéland leucophaea *L. michahellis lusitanicus* Pyrénées-Atlantiques, janvier 2019 (Asier Aldalur). American Herring Gull (right).

STERNE FULIGINEUSE *Onychoprion fuscatus* (14/14) (10/10 – 0/0)

2017 Gironde – La Teste-de-Buch, RNN du Banc d'Arguin, +2A, phot., 10 mai (M. Grandpierre).

(Mers tropicales). Sixième donnée de l'espèce pour cette localité, à une date classique; l'individu n'aura été observé qu'un seul jour.

STERNE DE FORSTER *Sterna forsteri* (14/10) (14/10 – 3/2)

Calvados – Houlgate, +2A, phot., du 20 février au 10 mars (F. Leclerc *et al.*).

Somme – Cayeux-sur-Mer, +2A, phot., du 13 au 28 avril (T. Rigaux *et al.*).

Vendée – L'Épine, La Guérinière, Barbâtre, 2A, phot., du 20 janvier au 18 mars (E. Gas *et al.*).

(Amérique du Nord). Trois individus différents ont été observés en 2019, ce qui constitue un record annuel. L'oiseau de la baie de Somme est considéré comme étant le même que celui vu sur ce site le 6 avril 2018 (V. *Ornithos* 27-4: 216), et constitue la première donnée d'un adulte en plumage nuptial en France. Les longs stationnements des individus observés en Vendée et dans le Calvados auront permis à de nombreux observateurs de cocher cette sterne néarctique.

GUILLEMOT À MIROIR *Cephus grylle* (79/91) (57/63 – 2/1)

Finistère – Concarneau, plage des Sables blancs et Fouesnant, dunes domaniales de Beg Meil, 3A, phot., du 1^{er} janvier au 31 décembre (R. Pavec *et al.*).

Manche – Gatteville-le-Phare, +2A, 1^{er} septembre (A. Verneau).

(Arctique, Atlantique Nord). Seulement un nouvel individu observé dans la Manche, à une date précoce. L'oiseau de 3^e année stationnant dans le sud-est du Finistère est de nouveau observé durant toute l'année.

OCÉANITE DE WILSON *Oceanites oceanicus* (45/53) (42/49 – 3/7)

Finistère – En mer, 47,685556°N/4,206111°W et 47,681667°N/4,139167°W, 4 ind., phot., 19 août (S. Reyt, J. Renoult, P. Doniol-Valcroze *et al.*).

Morbihan – En mer, Mor Braz, phot., 12 août (S. Reyt *et al.*), phot., 26 août (S. Reyt *et al.*).

Vendée – En mer, au large de Noirmoutier-en-l'Île, ad., 20 août (W. Raitière, G. Mineau, E. Le Guen).

2018 Finistère – En mer, 47,69270316°N/4,325062706°W, 3 ind., phot., 19 août (S. Reyt, S. Arriubergé, P. Rigalleau, G. Guyot).

(Mers australes). Quatre données obtenues en 2019, pour sept individus contactés durant la seconde moitié du mois d'août. Les autres observations proviennent de secteurs où l'espèce est désormais contactée annuellement, en effectif restreint.

24. Puffin à bec grêle *Ardenna tenuirostris*, Côtes-d'Armor, septembre 2015 (Yann Février). *Short-tailed Shearwater*.

**ALBATROS À SOURCILS NOIRS** *Thalassarche melanophris* (24/20) (26/22 – 1/1)

Pas-de-Calais – Audinghen, cap Gris-Nez, +4A, 31 mars (M. Dehay, P.-L. Gamelin & P.-M. Fontaine).

1995 Finistère – Ouessant, pointe de Pern, subadulte, 16 septembre (B. Trébern).

(Mers australes). La donnée pré-nuptiale d'un adulte observé en vol vers le nord depuis le cap Gris-Nez en 2019 est la deuxième acceptée sur ce site, après celle du 21 avril 2014 (V. *Ornithos* 22-6: 286). Il pourrait s'agir de l'individu surnommé outre-Manche «Albert», qui stationne chaque été depuis 2014 dans des colonies de Fous de Bassan *Morus bassanus* en Angleterre, en Allemagne et au Danemark. Cet oiseau était de retour sur l'île allemande de Sylt le 7 avril.

PUFFIN À BEC GRÊLE *Ardenna tenuirostris* (1/1) (1/1 – 0/0)

2015 Côtes-d'Armor – En mer, phot., 9 septembre (Y. Février *et al.*).

(Océans Pacifique et Indien). Première mention française de cette espèce qui niche en Tasmanie et dans le sud-est de l'Australie (FLOOD & FISHER 2019). L'observation, réalisée depuis un bateau, fournit aussi la première mention européenne, l'identification réalisée a posteriori sur la base de photographies fait suite à la découverte d'un oiseau moribond le 22 juin 2020 sur une plage à Tramore, Irlande, et d'un autre observé durant une sortie consacrée aux oiseaux pélagiques le 7 juin 2020 dans le Mor Braz, Morbihan. C'est grâce à l'examen d'anciennes photos que cet oiseau vu à proximité directe de la côte en baie de Saint-Brieuc a pu être identifié. Il se tenait dans un groupe de 1 600 Puffins des Baléares *Puffinus mauretanicus*. Très coopératif, il s'est approché à moins d'un mètre du bateau, permettant la prise d'excellentes photos du bec, de la tête et des ailes ouvertes. Une note à paraître dans *Ornithos* détaillera le statut de l'espèce et le contexte de cette observation. À l'avenir, l'examen attentif, avec le support de photos, des groupes de Puffins des Baléares pourrait être un bon moyen de détecter de nouveau cette espèce pélagique.

FOU BRUN *Sula leucogaster* (0/0) (0/0 – 3/3)

Côtes-d'Armor – Perros-Guirec, ad., phot., 30 août (A. Deniau, P. Provost & P. Ménard).

Finistère – Plogoff, pointe du Raz, ad., 19 octobre (S. Guérin).

Landes – Tarnos, barre de l'Adour, ad., phot., 6 novembre (J. Menéndez).

(Mers tropicales). Les Sept-Îles confirment leur attractivité pour les espèces occasionnelles de fous, avec la première mention française de cette espèce (DENIAU & PROVOST 2020). Deux autres observations réalisées durant l'automne s'inscrivent dans la tendance récente à l'augmentation du nombre de données dans l'Atlantique Nord. Il s'agit majoritairement de subadultes et/ou d'adultes en déplacement depuis leurs

25. Fou brun *Sula leucogaster*, Côtes-d'Armor, août 2019 (Armel Deniau). *Brown Booby*.





26. Cormoran pygmée *Microcarbo pygmaeus*, Gard, avril 2019 (Thomas Blanchon). *Pygmy Cormorant*.



27. Aigrette des récifs *Egretta gularis*, Var, août 2019 (Aurélien Audevard). *Western Reef Heron*.

zones de reproduction tropicales. Cette dynamique serait à mettre en relation avec l'augmentation de la température des mers et des océans consécutive au réchauffement climatique (HOLT *et al.* 2020). La première observation anglaise a également eu lieu en 2019, avec un adulte le 19 août au large de Swalecliffe, dans le Kent; elle sera suivie par deux autres données (STODDART *et al.* 2022). Il est certain que d'autres contacts se produiront dans les années à venir sur le littoral français (ports, jetées, pointes rocheuses), notamment lors de séances de seawatching.

CORMORAN PYGMÉE *Microcarbo pygmaeus* (40/32) (38/32 – 2/1)

Gard – Vauvert, réserve naturelle régionale du Scamandre, Buisson Gros, +2A, phot., 15 mai (T. Blanchon).

Hérault – Portiragnes, étang de la Riviérette, phot., 4 avril (G. Picotin).

(Europe de l'Est, Asie centrale). Ce petit cormoran est de nouveau observé sur le littoral méditerranéen, qui accueille probablement plusieurs individus à l'année dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Gard. L'oiseau observé au Scamandre est ainsi considéré comme déjà connu, puisque presque chaque année un ou deux individus en plumage nuptial sont vus au cœur de la vaste héronnière.

AIGRETTE DES RÉCIFS *Egretta gularis* (55/39) (49/33 – 1/1)

Var – Hyères, salins des Pesquiers, sous-espèce *gularis*, 2A, phot., du 18 juillet au 5 août puis du 26 août au 4 septembre (A. Audevard *et al.*).

(Afrique, Asie). Après trois années sans observation, retour en France de l'espèce, qui demeure très rare sur notre territoire. Ce jeune individu aura stationné durant presque deux mois sur les salins des Pesquiers.

VAUTOUR DE RÜPPELL *Gyps rueppelli* (18/9) (18/9 – 0/0)

2018 Drôme – Localité tenue secrète, +4A, phot., 9 novembre (C. Tessier).

2017 Lozère – Saint-Pierre-des-Tripiers, Cassagnes, +4A, phot., 19 mars (T. David).

2017 Drôme – Localité tenue secrète, +4A, phot., 8 avril (G. Foilleret).

2016 Alpes-de-Haute-Provence – Rougon, +4A, phot., 10 février (T. Lyon, S. Henriquet).

2016 Drôme – Localité tenue secrète, +4A, phot., 4 mars (C. Tessier, J. Traversier, G. Foilleret); localité tenue secrète, +4A, phot., du 15 août au 22 septembre (C. Tessier, J. Traversier, G. Foilleret).

2014 Alpes-de-Haute-Provence – Rougon, barre de l'Aigle, 2A, phot., 27 juin (T. Lyon, S. Henriquet, M. Jaussaud).

2014 Drôme – Localité tenue secrète, +4A, phot., 19, 20 et 22 mai (C. Tessier, J. Traversier); localité tenue secrète, 2A/3A, phot., du 8 au 16 juillet (C. Tessier, J. Traversier, R. Moreno-Opo).

2013 Drôme – Localité tenue secrète, 2A, phot., 21 et 22 août (C. Tessier, J. Traversier).

(Afrique subsaharienne). Dix nouvelles données concernant au moins six nouveaux individus inscrits en catégorie A et observés sur des charniers dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence, de la Drôme et de la Lozère. Ces informations ont été communiquées par les observateurs en charge du suivi des vautours dans les départements concernés et certaines observations sont issues de pièges photographiques. La comptabilité s'avère particulièrement difficile à réaliser et certains individus adultes sont considérés comme des revenants. L'espèce peut être particulièrement mobile, comme en témoigne l'individu observé entre le 5 août et le 10 septembre 2013 respectivement dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Alpes-Maritimes, l'Aveyron, la Drôme puis la Lozère, avant son départ pour l'Espagne (PONS 2018). Le Vautour de Rüppell est une espèce certainement sous-détectée en France au vu de l'évolution de son statut dans la péninsule Ibérique. Il a ainsi été retiré en 2015 de la liste des espèces soumises à homologation nationale en Espagne. Une meilleure connaissance des plumages juvénile et immature couplée à une attention plus poussée aux vautours sur les zones d'alimentation et les reposoirs permettraient certainement de contacter cette espèce plus régulièrement, notamment dans les Pyrénées. Les cols migratoires sont également des sites où l'espèce passe probablement chaque année au milieu des Vautours fauves *Gyps fulvus*, principalement d'avril à fin juin et de la fin septembre à début novembre (RODRIGUEZ & ELORRIAGA 2016). Rappelons que l'espèce n'est plus une rareté en Espagne, où elle est dorénavant reconnue comme étant la cinquième espèce de vautour résident et/ou migrateur dans la moitié sud du pays. Entre la fin du printemps et le début de l'été, de plus en plus d'individus suivent les Vautours fauves migrant des zones d'hivernage du Sahel vers la péninsule Ibérique par le détroit de Gibraltar. Ainsi, une estimation de 20 individus différents par an est donnée pour ce seul site, avec l'observation de groupes comprenant parfois cinq ou six oiseaux. La majorité des individus repartent en Afrique à l'automne suivant, mais quelques-uns hivernent en Espagne. Ce sont les individus dans leur second plumage (nés dans l'année précédant leur arrivée en Europe), qui sont les plus contactés tandis que les adultes et les juvéniles sont rares. Les stationnements longs d'individus adultes au sein de colonies de Vautours fauves ibériques ont donné lieu à plusieurs tentatives de reproduction – sans succès – ces dernières années.



28. Vautour de Rüppell *Gyps rueppelli* (à gauche) Alpes-de-Haute-Provence, février 2016 (Typhaine Lyon). *Rüppell's Vulture*.

AIGLE POMARIN *Clanga pomarina* (124/103) (120/87 – 2/2)

Doubs – localité tenue secrète, couple d'adultes, du 15 avril au 18 septembre élevant un jeune, observé jusqu'au 15 septembre, ad. supplémentaire, du 23 juin au 2 juillet (D. Michelat *et al.*).

Indre – Rosnay, phot., 3 mai, (N. Gauthier, C. Roy, J.-M. Feuillet, J. Vèque, T. Delaporte).

(Europe centrale, Balkans, Sibérie occidentale). À l'instar de la situation de 2018, l'unique couple nicheur français a produit un jeune à l'envol. Un adulte supplémentaire, également observé en 2017, a stationné sur le même secteur en début d'été. La Brenne confirme son attractivité pour cette espèce avec de nouveau l'observation d'un individu début mai. Sur ce dernier territoire, rappelons que des individus ont été notés durant les mois de mai et de septembre ces dernières années mais qu'aucune description, ni photo n'a encore été communiquée au CHN.

AIGLE CRIARD *Clanga clanga* (292/215) (246/156 – 5/3)

Aube – Nogent-sur-Seine, 1A, forme *fulvenscens*, phot., 24 octobre (A. Grossman, C. Grossman).

Aveyron – Cornus, La Fageole, +5A, phot., 11 novembre (B. Luneau, S. Georgel, B. Jeannin).

Doubs – Morre, Les Grands Chênes, +5A, phot., 7 novembre (E. Vadam, W. Hugedet, G. Pascal, E. Chaput, T. Rivière).

Jura – Crenans, Coulouvre, +5A, phot., 24 mars (J.-P. Paul).

Landes – Saint-Martin-de-Seignanx, réserve de Bergusté, +5A, phot., du 21 novembre au 16 mars 2020 (F. Cazaban *et al.*).

(De la Pologne à la Sibérie orientale). Seulement cinq données ce qui ne reflète pas le nombre réel d'individus observés. Malheureusement, les observations sont souvent faites à distance et ne permettent pas la prise de photos de qualité, ni l'observation en détail du plumage des individus (situation particulièrement vraie en Grande Camargue et en Camargue gardoise). L'adulte bien connu de Saint-Martin-de-Seignanx est de retour sur son site d'hivernage traditionnel. Notons aussi l'observation remarquable d'un individu de la forme pâle *fulvenscens* en migration active dans le département de l'Aube, et qui hivernera ensuite à partir du 16 janvier 2020 sur la zone humide d'El Hondo, Alicante, en Espagne. Les données d'Aveyron, du Doubs et du Jura concernent l'aigle estonien Tönn. Des données en provenance de la réserve nationale d'Arjuzanx et de la RNN du marais d'Orx mériteraient d'être accompagnées de descriptions à destination du CHN notamment afin de discriminer d'éventuels hybrides. Une donnée du Haut-Rhin est quant à elle en cours d'examen.

29 & 30. Aigle criard *Clanga clanga*, forme *fulvenscens*, Aube, octobre 2019 (Alexandra Grossman). Greater Spotted Eagle.



31. Aigle pomarin
Clanga pomarina, Doubs,
avril 2019 (Martial Farine).
Lesser Spotted Eagle.

**AIGLE IMPÉRIAL** *Aquila heliaca* (14/13) (10/9 – 1/0)

Haute-Marne – Val-de-Meuse, 4A, phot., 19 mars (R. d'Agostino, L. Meyer).

(Balkans, Turquie jusqu'en Asie centrale, Mongolie). Il s'agit de l'individu ayant stationné dans le Gard du 1^{er} novembre au 6 décembre 2018 (V. *Ornithos* 27-4: 2019). Une observation supplémentaire de cet oiseau, individualisé grâce à l'état de son plumage, a été réalisée le 21 mars mais n'a pas encore été communiquée au CHN.

BUSE VARIABLE *Buteo buteo* (1/1) (1/1 – 0/0)

Individus présentant les caractéristiques de la sous-espèce *vulpinus*, appelée « Buse des steppes »

1985 Haute-Vienne – Verneuil-sur-Vienne, +2A, phot., 5 mai (*vide* F. Jiguet). Précédemment acceptée et maintenue après révision des données du taxon.

(Eurasie, au nord et à l'est de *B. b. buteo*). La révision des données françaises de cette sous-espèce a donné lieu au rejet de tous les oiseaux précédemment acceptés, à l'exception de cet unique individu. Celui-ci, découvert blessé puis mort en centre de soins, avait été initialement identifié en tant que Buse féroce *Buteo rufinus*. Conservé dans les collections du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, il présente un plumage et une biométrie excluant un individu intermédiaire avec *B. b. buteo* (JIGUET *et al.* 2020a). Le CHN ne traite désormais plus que les individus pour lesquels des données biométriques sont disponibles (incluant la mesure de largeur des rectrices centrales), ainsi que les observations documentées par des photos d'oiseaux appartenant aux formes rousses et présentant des parties inférieures très unies, ainsi qu'une queue unie comportant tout au plus une fine barre apicale.

PIE-GRIÈCHE BRUNE *Lanius cristatus* (3/3) (3/3 – 1/1)

Finistère – Ouessant, marais du Nîou, 1A, phot., 13 octobre (A. De Broyer *et al.*) puis Cadogan, du 17 au 19 octobre (Y. Brilland, F. Jallu *et al.*).

(Sibérie à l'est de l'énisseï et jusqu'à l'Anadyr, au Kamtchatka, au Japon et à la Chine). Quatrième mention française et deuxième donnée ouessantine, après l'observation de 2015 (V. *Ornithos* 23-6: 315). Furtif, cet oiseau a cependant pu être photographié aux deux localités citées, ce qui a permis de confirmer qu'il s'agissait bien d'un seul individu. Cette donnée s'inscrit dans un afflux de l'espèce noté en Europe de l'Ouest et ayant par exemple donné lieu à l'observation de deux individus aux Pays-Bas et de six en Grande-Bretagne, où le nombre de mentions a augmenté de façon remarquable durant la dernière décennie (HOLT *et al.* 2020).



32. Viréo à œil rouge *Vireo olivaceus*, Finistère, octobre 2019 (Matthieu Vaslin).
Red-eyed Vireo.

PIE-GRIÈCHE ISABELLE / DU TURKESTAN *Lanius isabellinus* / *L. phoenicuroides* (2/2) (2/2 – 1/1)
Charente-Maritime – Saint-Clément-des-Baleines, 1A, phot., 26 octobre (A. Pajot, M. Pajot *et al.*).

2018 Pyrénées-Orientales – Montescot, Terres vertes, 1A, phot., 21 novembre (M. Delabre, H. Blanes).

2017 Vendée – Saint-Hilaire-de-Riez, Les Aises, 1A, phot., du 6 au 13 novembre (A. Jolly *et al.*)

(Asie méridionale jusqu'à la Chine). Pour ces deux espèces, la séparation avec certitude des oiseaux en plumage de 1^{er} hiver n'est possible que lorsque les documents disponibles permettent une analyse des contrastes et des couleurs. Le plumage doit également être suffisamment typique d'un taxon ou de l'autre. Ainsi, les individus non identifiés spécifiquement sont désormais placés dans cette catégorie. À noter néanmoins que la donnée provenant de l'île de Ré concerne vraisemblablement une Pie-grièche du Turkestan, et celle des Pyrénées-Orientales probablement une Pie-grièche isabelle...

VIRÉO À ŒIL ROUGE *Vireo olivaceus* (18/18) (18/18 – 2/2)

Finistère – Île de Sein, Le Niou, 1A, phot., 16 et 17 octobre (R. Jordan *et al.*).

Morbihan – Hoëdic, Vieux phare, 23 octobre (J. Potaufoux, R. Hanotel *et al.*).

(Amérique du Nord). Deux données dont une qui concerne un individu observé parfois en compagnie directe d'une Paruline noir et blanc *Mniotilta varia*... L'observation morbihannaise fournit la première donnée pour l'île d'Hoëdic et le département du Morbihan.

POUILLOT DE HUME *Phylloscopus humei* (45/45) (45/45 – 2/2)

Gironde – Lacanau, enr., phot., du 7 au 11 décembre (A. Bert, P. Zimberlin, G. Boré *et al.*).

Vendée – La Guérinière, phot., enr., du 3 janvier au 23 février (D. Robard *et al.*).

(Du nord-est de l'Afghanistan à la Chine centrale). Première donnée girondine, avec le stationnement d'un individu dans des saulaies de l'étang de Lacanau. La donnée vendéenne concerne un oiseau qui a hiverné dans une zone pavillonnaire de l'île de Noirmoutier. Rappelons qu'une bonne connaissance du cri et l'utilisation d'un enregistreur sont importants pour favoriser la détection et l'identification de ce pouillot.

POUILLOT DE PALLAS *Phylloscopus proregulus* (148/151) (146/149 – 3/3)

Finistère – Crozon, Rostudel, phot., 24 novembre (D. Grandière *et al.*).

Morbihan – Hoëdic, Vieux phare, phot., 24 octobre (N. Harter *et al.*).

Pas-de-Calais – Marck, Le Fort Vert, capt., phot., 29 octobre (M. Delamaère, T. Domalain, J. Domalain).

(Asie centrale, de l'Est et du Sud-Est). L'année 2019 est plutôt calme concernant cette espèce et se distingue par l'absence d'observations sur les îles finistériennes. La donnée du Pas-de-Calais concerne l'une des très rares captures réalisées dans le pays.

POUILLOT BRUN *Phylloscopus fuscatus* (103/103) (103/103 – 5/5)

Corrèze – Aubazine, étang de Coiroux, phot., enr., 17 et 18 novembre (D. Testaert *et al.*).

Côtes-d'Armor – Pleubian, plage du Sillon de Talbert, phot., 17 novembre (J.-P. Carlier).

Finistère – Ouessant, Kerzoncou, phot., 29 octobre (A. Trémion *et al.*).

Landes – Messanges, marais de Moisan, capt., phot., 29 octobre (S. Tillo, B. Couillens).

Pyrénées-Atlantiques – Villefranque, 1A, capt., phot., 6 novembre (G. Mourgaud, F. & M. Bastianelli, J.-B. Perrotin).

(Sibérie, Mongolie, Chine). Cinq données pour 2019, l'observation la plus originale provenant de Corrèze. Le passage migratoire de l'espèce est de nouveau décelé sur la côte atlantique de l'extrême sud-ouest du pays, avec deux captures, celle des Landes constituant la quatrième pour la station de baguage de Messanges. Quelques données n'ont pas encore été soumises, dont l'une concerne un individu observé fin octobre sur l'île d'Ouessant.

ROUSSEROLLE ISABELLE *Acrocephalus agricola* (62/62) (62/62 – 2/2)

Finistère – Tréogat, station de baguage de Trunvel, 1A, capt., phot., 2 octobre (G. Guyot, É. Ducos, S. Ernst *et al.*).

Loire-Atlantique – Donges, station de baguage, +1A, capt., phot., 25 juillet (F. Schneider *et al.*).

(De la Roumanie au nord de la Caspienne). Dix-septième capture de l'espèce pour la station de baguage de Trunvel et troisième pour celle de Donges.

HYPOLAÏS BOTTÉE *Iduna caligata* (15/15) (15/15 – 1/1)

Charente-Maritime – La Tremblade, phare de la Coubre, 1A, phot., 26 octobre (J. Birard *et al.*).

(Iran, Asie centrale, Mongolie). Deuxième donnée pour le département de la Charente-Maritime, une note publiée dans la revue *L'Outarde* détaille les circonstances de cette observation (BIRARD & DUPUY 2020).

FAUVETTE ÉPERVIÈRE *Curruca nisoria* (109/111) (82/83 – 5/5)

Finistère – Molène, Moulin sud, 1A, phot., 19 octobre (J. Tillet *et al.*); Ouessant, chapelle Notre-Dame de Bon Voyage, 1A, phot., 22 octobre (F. Duchenne *et al.*), Pennorz, 1A, phot., 24 octobre (B. Guibert *et al.*).

Haute-Garonne – Boulac, 1A, capt., phot., 6 septembre (M. Viallet).

Haut-Rhin – Saint-Louis, RNN Petite Camargue alsacienne, 1A, capt., phot., 8 octobre (N. Minéry, L. Friess *et al.*).

(Eurasie centrale jusqu'à l'Altaï et au nord-ouest de la Mongolie). De nouveau cinq données sont enregistrées en 2019, dont trois en provenance des îles de la mer d'Iroise. Les deux autres sont nettement plus originales puisqu'elles concernent des individus capturés en Haute-Garonne et dans le Haut-Rhin !

FAUVETTE BABILLARDE DE SIBÉRIE *Curruca curruca blythi* (1/1) (1/1 – 3/3)

Bouches-du-Rhône – Arles, Petit-Badon, 1A, capt., phot., du 18 au 28 novembre (T. Blanchon, Y. Kayser, J. Birard, J. Fuchs).

Finistère – Ouessant, marais du Niou, 1A, capt., phot., 24 octobre (A. Le Dru, B. Paepegaey, R. Muguet, J. Fuchs).

Pas-de-Calais – Dourges, 1A, capt., phot., du 15 au 22 octobre (S. Dutilleul, V. Cohez, L. Leducq, J. Fuchs).

(Taïga sibérienne de l'Oural à l'Altaï et à la Mongolie). Après la première mention française de cette sous-espèce en 2017 viennent s'ajouter trois données d'individus capturés en 2019 et ayant fait l'objet d'analyses génétiques. La donnée camarguaise est singulière par sa localisation et la durée du stationnement de l'individu, qui se nourrissait de baies d'ar-bousier. Il est vraisemblable que la majorité des Fauvettes babillardes vues après le 15 octobre, notamment sur les îles bretonnes, appartiennent à cette sous-espèce, dont l'identification repose essentiellement sur l'analyse génétique (voir JIGUET *et al.* 2020b). La mise en place du programme RARE du CRBPO peut permettre de tenter d'aller plus loin dans l'identification subsppécifique de ces individus d'origine orientale.



33. Fauvette babillarde de Sibérie *Curruca curruca blythi*, Bouches-du-Rhône, octobre 2019 (Thomas Blanchon). Siberian Lesser Whitethroat.

FAUVETTE DE RÜPPEL *Curruca ruppeli* (2/2) (1/1 – 1/1)

Bouches-du-Rhône – Saintes-Maries-de-la-Mer, camping de la Brise, phot., enr., 31 mars au 9 avril (J. Birard *et al.*).

(Sud et est de la Grèce, Crète, régions côtières de l'ouest et du sud de la Turquie jusqu'au Liban; hiverne dans le nord de l'Afrique). Deuxième donnée contemporaine et première observation française accompagnée de photos. Ce mâle fréquentait le mythique camping de la Brise, où son long stationnement aura permis à de nombreux ornithos d'admirer cette superbe espèce. Particulièrement démonstrative et coopérative, elle alternait parfois entre phases de chants et de défense de territoire...

FAUVETTE DES BALKANS *Curruca cantillans cantillans/albistriata* (40/40) (39/39 – 10/11)

Bouches-du-Rhône – Arles, Beauduc, mâle, phot., 22 avril (C. Bodin).

Finistère – Ouessant, Stang Korz, mâle 2A, phot., enr., 10 octobre (E. Vercruysse *et al.*).

Gard – Le-Grau-du-Roi, pointe de l'Espiguette, 2 mâles dont un ind. de 2A, phot., 22 avril et 24 avril pour l'un des deux individus (P. Dufour, P. Doniol-Valcroze, P.-A. Crochet, M. Fontaine *et al.*).

Haute-Corse – Ersa, Barcaggio, mâle, enr., 14 avril (S. Wroza); Cervione, Dunes de Prunete, mâle, phot., 18 avril (S. Tardy *et al.*); Rogliano, mâle, enr., 20 avril (J.-F. Blanc, A. Leoncini).

Loiret – Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, RN Saint-Mesmin, 2A, capt., phot., 20 avril (C. Maurer, R. Hardouin, L. Frédéric).

Var – Toulon, fort Saint-Antoine, mâle 2A, phot., 12 et 13 avril (A. Audevard, J.-M. Bompar).

2018 Finistère – Ouessant, marais du Niou, mâle 2A, phot., enr., 21 avril (C. Caïn).

Individus appartenant à la sous-espèce *albistriata* (0/0) (0/0 – 1/1)

Var – Porquerolles, mâle, phot., capt., 16 avril (*vide* F. Jiguet & J. Fuchs). Spécimen mort lors d'une opération de baguage et conservé au MNHN, référence : MNHN ZO 2019-579.

Individus appartenant à la sous-espèce *cantillans* (0/0) (0/0 – 1/1)

Var – Porquerolles, mâle, phot., capt., 3 avril (*vide* F. Jiguet & J. Fuchs). Spécimen mort lors d'une opération de baguage et conservé au MNHN, référence : MNHN ZO 2019-581.

(De l'Italie à l'ouest de la Turquie). À l'exception de la remarquable observation réalisée en octobre sur l'île d'Ouessant, toutes les données sont comprises entre le 12 et le 24 avril 2019, c'est-à-dire pendant le passage pré-nuptial de l'espèce. L'espèce est désormais mieux connue et annuellement observée sur les sites de halte migratoire les plus attractifs du littoral méditerranéen, essentiellement de l'Hérault aux Alpes-Maritimes, ainsi qu'en Corse. Les analyses génétiques menées sur deux individus capturés dans le cadre d'opérations de baguage sur l'île de Porquerolles fournissent les deux premières mentions françaises génétiquement validées des sous-espèces *albistriata* et *cantillans*. Jolie surprise que ce mâle bagué dans le Loiret, qui constitue la première mention régionale. À noter enfin, qu'une vingtaine de données de captures ayant été réalisées depuis 2005 sur le camp de baguage de Porquerolles n'ont pas été soumises à l'examen du CHN.



34. Fauvette sarde *Curruca sarda*, Doubs, avril 2019 (Christophe Crimmers). *Marmora's Warbler*.

FAUVETTE SARDE *Curruca sarda* (25/24) (24/23 – 1/1)

Hors de Corse, où l'espèce est nicheuse, sédentaire et commune.

Doubs – Boussières, mâle, phot., 18 avril (C. Crimmers).

(Principalement Corse et Sardaigne). Si la date d'observation est classique, le lieu l'est nettement moins, puisque ce mâle a été découvert en contexte bocager au sein du département du Doubs, constituant ainsi la première donnée régionale pour la Franche-Comté. Une donnée de capture en provenance de Porquerolles (2017) n'a pour le moment pas été soumise. À plus large échelle, cette fauvette semble de plus en plus rarement vue sur le littoral méditerranéen français. Les observations françaises se répartissent très majoritairement entre la mi-mars et la mi-avril, aucune donnée postnuptiale n'étant connue à ce jour.

35. Fauvette de Rüppell
Curruca ruppeli, Bouches-du-Rhône, avril 2019 (Antoine Joris). *Rüppell's Warbler*.



36. Fauvette de Rüppell
Curruca ruppeli, Bouches-du-Rhône, mars 2019 (Aurélien Audevard). *Rüppell's Warbler*.



37. Grive obscure *Turdus obscurus* (en haut), Finistère, octobre 2019 (Edward Vercruysse). Eyebrowed Thrush.



38. Grive à dos olive *Catharus ustulatus*, Finistère, octobre 2019 (Kaelig Morvan). Swainson's Thrush.

GRIVE OBSCURE *Turdus obscurus* (15/15) (7/7 – 1/1)

Finistère – Ouessant, Stang Arland, phot., 19 octobre (E. Vercruysse).

(Sibérie). Deuxième observation ouessantine pour cette espèce extrêmement rare en Europe de l'Ouest, et qui n'avait pas fait l'objet d'observations en Bretagne depuis 2001 (V. *Ornithos* 10-2 : 70). La brièveté de l'observation et le turn-over très important observé au sein des milliers de Grives mauvis *Turdus iliacus* qui fréquentaient les buissons épineux de la zone n'ont pas laissé beaucoup d'espoir à la centaine d'observateurs présents sur l'île...

GRIVE À DOS OLIVE *Catharus ustulatus* (8/8) (6/6 – 1/1)

Finistère – Ouessant, Ti Uhella, phot., vidéo, 8 et 9 octobre (S. Eichhorn *et al.*).

(Amérique du Nord). L'île d'Ouessant accueille sa sixième Grive à dos olive sur les sept mentions acceptées par le CHN ! Huit ans après la dernière observation française, cet oiseau confiant et coopératif aura été largement admiré !

ROBIN À FLANCS ROUX *Tarsiger cyanurus* (17/17) (17/17 – 2/2)

Finistère – Ouessant, Stang Cadoran, phot., 21 octobre (M. Tessier *et al.*).

Nord – Escalles, 1A, phot., 21 octobre (G. Flohart *et al.*).

(De la Finlande à la Sibérie orientale et au Japon). Comme en 2018, deux individus sont découverts le même jour ! Le département du Nord enregistre là sa quatrième donnée. La dynamique de la population nicheuse finlandaise, actuellement positive, laisse présager une augmentation de la fréquence des observations en France.

TRAQUET DE SEEBOHM *Oenanthe seebohmii* (0/0) (0/0 – 1/1)

Nord – Sailly-lès-Lannoy, mâle 2A, phot., 7 mai (R. Dérozier *et al.*).

(Zones montagneuses du Maghreb, du sud-ouest du Maroc à l'est de l'Algérie). Première mention française pour cette espèce nord-africaine, récemment séparée du Traquet motteux *Oenanthe oenanthe*. Ce mâle, découvert dans une plaine agricole de la métropole lilloise, paraissait et chantait devant une femelle peu réceptive de Traquet motteux ! À l'origine, brièvement observé du côté hexagonal de la frontière, il sera retrouvé en milieu de journée par des observateurs français à 100 m de la première observation... mais de l'autre côté de la frontière, fournissant ainsi la première donnée pour la Belgique (DÉROZIER 2020) !



39. Traquet de Seeböhm *Oenanthe seebohmii*, Nord, mai 2019 (Robin Dérozier). Seeböhm's Wheatear.



40. Traquet du désert *Oenanthe deserti*, Bouches-du-Rhône, novembre 2019 (Gérard Picotin). Desert Wheatear.

TRAQUET ISABELLE *Oenanthe isabellina* (22/22) (21/21 – 1/1)

Haut-Rhin – Hégenheim, Im Holder, phot., 6 octobre (D. Buerger *et al.*).

(De la Roumanie au nord de la Caspienne). Remarquable observation d'un individu se tenant au sein d'une parcelle labourée du Haut-Rhin avec des Traquets motteux *Oenanthe oenanthe*. Il s'agit de la première donnée départementale.

TRAQUET DU DÉSERT *Oenanthe deserti* (52/53) (51/51 – 2/2)

Bouches-du-Rhône – Saintes-Maries-de-la-Mer, La Comtesse, fem. 1A, phot., du 31 octobre au 13 novembre (M. Réglade, H. Dupont Réglade *et al.*).

Hérault – Villeneuve-lès-Maguelone, La Grande Cabane, fem. 1A., phot., 1^{er} décembre (J.-Y. Barnagaud *et al.*).

(Afrique du Nord, Moyen-Orient, Asie du Sud-Ouest). Deux observations à des dates classiques et au sein de départements ayant déjà accueilli l'espèce.

BERGERONNETTE DES BALKANS *Motacilla flava feldegg* (141/164) (130/151 – 13/15)

Finistère – Tréogat, Trunvel, mâle, phot., 13 mai (B. Buisson, S. Reyt *et al.*).

Haute-Corse – Borgo, île de Damiano, mâle +1A, phot., 12 mars (A. Leoncini); Barcaggio, Macinaggio, mâle, phot., enr., 5 avril (S. Wroza *et al.*); Rogliano, Macinaggio, mâle, phot., enr., 6 avril (S. Wroza, H. Foxonet, M. Vaucelle, Q. Uriot), fem., phot., enr., 12 avril (S. Wroza, H. Foxonet, M. Vaucelle), mâle, phot., 20 avril (J.-F. Blanc, B. Duchenne, A. Leoncini), 3 mâles, phot., 24 avril (N. Issa *et al.*); Lucciana, Poretta, mâle, phot., 17 avril (S. Wroza), mâle, phot., 21 avril (N. Issa).

Haute-Savoie – Passy, mâle +1A, 4 mai (M. Bethmont).

Manche – Geffosses, Hâvre de Geffosses, mâle 2A, phot., 24 juin (A. Cordonnier).

Var – Hyères, salins des Pesquiers, mâle, phot., 13 avril (A. Audevard), mâle, phot., du 19 au 25 avril (A. Audevard, F. Dhermain *et al.*).

(Balkans, jusqu'en Iran et en Afghanistan). Avec quinze individus, l'année 2019 confirme l'augmentation de l'occurrence de l'espèce en France. La donnée normande se détache par la date d'observation et le fait que l'individu chantait dans un habitat favorable, tandis que celui de la baie d'Audierne constitue l'une des très rares observations bretonnes. Les autres données sont presque exclusivement du mois d'avril dans le quart sud-est du pays. L'acceptation d'une femelle en Haute-Corse est également notable. Une observation non documentée d'un oiseau vu dans le Loiret, et porteur d'une bague, n'a pas été soumise.



41. Bergeronnette des Balkans *Motacilla flava feldegg*, Var, avril 2019 (Aurélien Audevard). Black-headed Wagtail.

42. Bergeronnette citrine *Motacilla citreola*, Bouches-du-Rhône, avril 2019 (Philippe Sivert). Citrine Wagtail.

BERGERONNETTE ORIENTALE *Motacilla tschutschensis* (1/1) (1/1 – 1/1)

Finistère – Île de Sein, 1A, phot., enr., 12 octobre (S. Wroza, M. Zucca *et al.*).

(Nord et est de la Mongolie, Mandchourie, Sibérie orientale, ouest et nord de l'Alaska). Une nouvelle donnée pour cette espèce, dont l'identification requiert systématiquement des enregistrements des vocalisations et, si possible, des documents photographiques de bonne qualité. Si cela est réalisable, il est par ailleurs important de disposer de plusieurs cris. Deux autres données sont en cours d'examen : elles concernent un individu observé durant l'hiver 2018-2019 et un mâle adulte appartenant possiblement à la sous-espèce nominale photographié et enregistré à la mi-avril 2019 en Haute-Corse.

BERGERONNETTE CITRINE *Motacilla citreola* (66/68) (66/68 – 8/8)

Bouches-du-Rhône – Saintes-Maries-de-la-Mer, phare de la Gacholle, 2A, phot., 23 février (B. Juillard); Saint-Martin-de-Crau, Urpar, mâle 2A, phot., du 24 mars au 24 avril (T. Laurent, A. Pellegrin *et al.*).

Finistère – Plovan, Loc'h Guellen, 1A, phot., 9 et 10 septembre (A. Desnos *et al.*).

Hautes-Alpes – Crots, lac de Serre-Ponçon, mâle +1A, phot., 10 mai (É. Ducos).

Isère – Saint-Ismier, base nature du Bois Français, mâle, phot., 30 mai (F. Viglione).

Pyrénées-Orientales – Salses-le-Château, Agulla de la Sociala, mâle +2A, phot., 1^{er} et 2 avril (Q. Giraudon *et al.*); Torreilles, Els calamots, mâle 2A, phot., 5 avril (J. Dalmau, A. Labetaa).

Var – La Garde, Plan de la Garde, fem., phot., 29 avril (M. Baudrin).

(De la Pologne et de la Turquie à l'Asie centrale). Bonne année pour cette espèce avec huit données; les Pyrénées-Orientales accueillent deux individus différents à quelques jours d'intervalle. Les observations se concentrent essentiellement sur la période prénuptiale et les zones humides littorales méditerranéennes. La donnée camarguaise est originale, car il s'agit du premier individu observé en hiver en France, tandis que le stationnement d'un mois de l'oiseau de Crau aura été l'une des attractions de ce début de printemps. Plusieurs données de Haute-Corse et des Bouches-du-Rhône n'ont pas encore fait l'objet de fiches.

PIPIP DE GODLEWSKI *Anthus godlewskii* (18/19) (18/19 – 1/1)

Finistère – Île de Sein, 1A, phot., 20 septembre (P. Bellion).

(Sud de la Sibérie, Chine, nord-est de l'Inde). Si la localisation est classique, puisqu'il s'agit de la quatrième observation pour l'île de Sein, la date en fait la donnée postnuptiale la plus précoce en France !

PIPIP À DOS OLIVE *Anthus hodgsoni* (38/38) (38/38 – 7/7)

Finistère – Île de Sein, enr., 10 octobre (S. Wroza, T. Vivensang), phot., 16 octobre (O. Penard, M. Zucca *et al.*); Ouessant, Stiff, enr. passif, 22 octobre (Q. Dupriez), réservoir amont, phot., du 29 au 31 octobre (É. Ducos *et al.*).

Gironde – Lège-Cap-Ferret, enr., 25 octobre (S. Wroza, P. Legay).

Landes – Messanges, marais de Moisan, capt., phot., 11 octobre (S. Tillo, B. Couillens).

Manche – Carolles, enr., 30 octobre (S. Provost, L. Manceau).

2014 Ain – Farges, anciennes gravières d'Asserans, enr., 16 octobre (B. Piot).

2007 Alpes-Maritimes – Le Cannet, impasse Turgot, phot., 22 février (anonyme *fade* H. Touzé).

(Sibérie, Extrême-Orient). Sept données obtenues en 2019, dont quatre en provenance des îles bretonnes. La donnée landaise constitue la première capture de l'espèce en France et une première pour ce département. Le suivi migratoire mené depuis les falaises de Carolles fournit une seconde donnée locale de l'espèce. L'utilisation sur le terrain d'un enregistreur est un apport considérable pour améliorer nos connaissances sur le statut de l'espèce, comme l'illustrent l'individu détecté dans le département de l'Ain et la nouvelle mention girondine. Enfin, une singulière donnée hivernale de 2007 vient s'ajouter à la liste.

ROSELIN CRAMOISI *Carpodacus erythrinus* (274/317) (263/300 – 10/10)

Finistère – Ouessant, Prad Meur et Gorekear, 1A, phot., 7 et 9 octobre (T. Daumal, É. Ducos *et al.*); Île de Sein, Men Brial, 1^{er} novembre (K. Le Rest).

Haute-Savoie – Doussard, RNN du Bout du lac, mâle, 20 mai (F. Bourdat *et al.*).

Nord – Gravelines, hems Saint-Pol, mâle +2A, phot., du 19 mai au 16 juin (J. Piette *et al.*); Grande-Synthe, mâle 2A, phot., 3 juin (F. Jankowiak *fade* J. Piette); Loon-Plage, mâle 2A, enr., 6 juin (A. Mauss *fade* J. Piette).

Pas-de-Calais – Ambleteuse, mâle, phot., 1^{er} et 2 juin (*fade* J. Piette).

Pyrénées-Atlantiques – Villefranque, 1A, phot., capt., 25 novembre (G. Mourgaud, F. Bastianelli, J.-B. Perrotin).

Saône-et-Loire – Guerfand, mâle, enr., 30 mai (P. Gayet).

Vendée – L'Île-d'Yeu, Chiron Bureau, 1A, phot., 4 septembre (J.-M. Guilpain, V. Auriaux).

(Europe du Nord et centrale, Asie jusqu'à l'Himalaya). Avec dix données, l'année 2019 se situe dans la moyenne observée ces dernières années. À l'instar de ce qui avait été noté en 2018, des mâles chanteurs sont de nouveau observés sur le littoral du Nord et du Pas-de-Calais. Certains oiseaux ayant fréquenté le secteur de Gravelines et d'Oye-Plage en 2018 sont d'ailleurs considérés comme revenants, tels que le mâle porteur d'une bague et observé du 19 mai au 16 juin 2019. Deux chanteurs ont été contactés dans des localités moins classiques, en Haute-Savoie et en Saône-et-Loire. Trois données, provenant du Pas-de-Calais, du Finistère et des Hautes-Alpes, n'ont pas été soumises.

LINOTTE À BEC JAUNE *Linaria flavirostris* (23/64) (23/64 – 3/7)

Somme – Saint-Quentin-en-Tourmont, banc de l'Illette, 2 ind., 19 janvier (C. Pochelon *et al.*); Fort-Mahon-Plage, phot., 17 et 30 novembre (T. Daumal *et al.*).

Pas-de-Calais – Marck, 4 ind., phot., 20 janvier (A. Mauss, T. Bitsch).

(Îles Britanniques, Scandinavie). Des données non documentées en provenance de la Somme, de la Seine-Maritime et du Calvados n'ont pas fait l'objet de fiches ou de compléments (descriptions/photos). Deux observations réalisées dans le département du Pas-de-Calais n'ont malheureusement pas été soumises, tout comme une troisième dans le Nord. L'hivernage de l'espèce s'amenuisant de façon continue sur les côtes françaises et de manière plus générale en Europe de l'Ouest, le CHN rappelle qu'il est intéressant de disposer du maximum de données.

BRUANT À CALOTTE BLANCHE *Emberiza leucocephalos* (43/51) (29/36 – 1/1)

Haute-Savoie – Manigod, Le Crêt de Lachat, mâle, phot., du 19 au 21 novembre (R. Prior *et al.*).

(Sibérie). Cet individu fréquentait le jardin de l'heureux découvreur en compagnie de Bruants jaunes *Emberiza citrinella* ! Une donnée hivernale camarguaise non documentée par des photos et/ou enregistrements n'a pas été examinée.

BRUANT RUSTIQUE *Emberiza rustica* (40/44) (32/32 – 0/0)

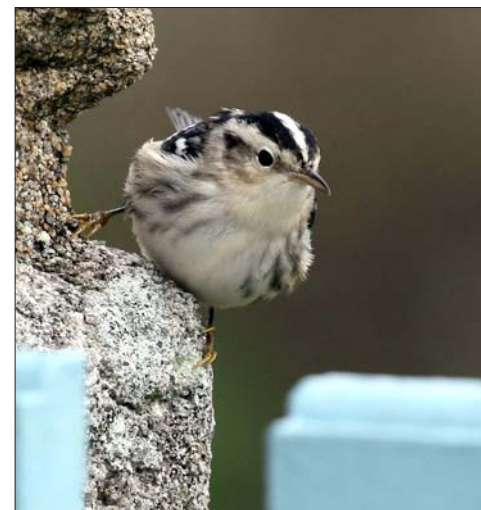
2017 Loire-Atlantique – Saint-Aignan-Grand-Lieu, Pierre Aiguë, mâle 1A, phot., 30 novembre (A. Oates).

(Scandinavie, Sibérie). Une seconde donnée pour 2017, avec l'observation d'un individu se tenant dans une friche en compagnie d'autres bruants à proximité du lac de Grand-Lieu. Il s'agit de la première mention de l'espèce en Loire-Atlantique.

43. Bruant rustique *Emberiza rustica*, Loire-Atlantique, novembre 2017 (Anthony Oates). *Rustic Bunting*.



44. Bruant mélanocéphale *Emberiza melanocephala*, Haute-Corse, septembre 2019 (Thomas Armand). *Black-headed Bunting*.



45. Paruline noir et blanc *Mniotilta varia*, Finistère, octobre 2019 (Pierre Crouzier). *Black-and-white Warbler*.



46. Paruline couronnée *Seiurus aurocapilla*, Finistère, octobre 2019 (Éric Sansault). *Ovenbird*.

BRUANT MÉLANOCÉPHALE *Emberiza melanocephala* (134/159) (114/136 – 6/9)

Alpes-de-Haute-Provence – Reillanne, la Redonne, mâle +1A, phot., du 1^{er} au 13 juin (S. Brook *et al.*); Riez, Aubeire, mâle, phot., du 9 au 27 juin (P. Houzelle *et al.*); Valensole, les plaines du chemin de Puimoisson, 3 mâles +1A, phot., du 11 au 27 juin (N. Martinez, L. Bouvin, P. Houzelle, N. Vissyras *et al.*).

Haute-Corse – Luri, Marine de Santa Severa, 2 mâles, phot., 18 et 19 mai (V. Spanpani *et al.*); Lucciana, aéroport international de Bastia-Poretta, mâle +1A, phot., 26 mai (F. Schmitt, P. Defos du Rau *et al.*); Bonifacio, étang de Piantarella, 1A, capt., phot., enr., du 12 au 16 septembre (P. Devoucoux *et al.*).

(Sud-est de l'Europe et sud-ouest de l'Asie). Huit des neuf individus contactés en 2019 étaient des mâles chanteurs. Sur le plateau de Valensole, malgré la présence de cinq mâles (dont un avait la gorge noire...), aucune femelle n'a été observée. La donnée de septembre concerne un individu de 1^{re} année ayant fait l'objet d'analyses génétiques suite à sa capture, ce qui a permis de déterminer avec certitude son identité spécifique.

PARULINE COURONNÉE *Seiurus aurocapilla* (0/0) (0/0 – 1/1)

Finistère – Molène, 1A, phot., du 27 septembre au 2 octobre (S. Wroza *et al.*).

(Amérique du Nord). Première mention française, annonciatrice d'un automne historique pour les passereaux nord-américains en France ! Molène accueille là sa première paruline. Le jour de la découverte, il s'agissait de l'un des très rares passereaux présents dans les jardins de cette petite île de la mer d'Iroise... Cette donnée constitue la première mention française et s'inscrit dans la phénologie d'apparition de l'espèce en Europe de l'Ouest, où les observations sont réalisées entre la seconde moitié de septembre et la fin octobre. Une note relatant cette observation a été publiée dans *Ornithos* (WROZA 2021).

PARULINE NOIR ET BLANC *Mniotilta varia* (0/0) (0/0 – 1/1)

Finistère – Île de Sein, fem. 1A, phot., du 16 au 18 octobre (G. Sabatier *et al.*).

(Amérique du Nord). Troisième espèce de paruline observée en France au cours du même automne ! Cette donnée représente la première mention française de ce passereau au comportement et au plumage remarquables. Son stationnement aura permis à beaucoup d'ornithologues d'admirer cet individu, souvent très mobile. Il s'agit de la troisième espèce de paruline pour l'île de Sein, qui avait déjà accueilli une Paruline à collier *Setophaga americana* en 2009 (V. *Ornithos* 17-6 : 398), puis une Paruline à flancs marrons *Dendroica pensylvanica* en 2010 (JORDAN *et al.* 2012). Une note a été publiée dans *Ornithos* (SABATIER 2021).



47. Paruline à poitrine orangée *Setophaga fusca*, Vendée, octobre 2019 (Jean-Marc Guilpain). *Blackburnian Warbler*.

PARULINE À GORGE ORANGÉE *Setophaga fusca* (0/0) (0/0 – 1/1)

Vendée – L'Île-d'Yeu, pointe des Corbeaux, mâle 1A, phot., 2 octobre (B. Isaac *et al.*).

(Amérique du Nord). Découverte exceptionnelle d'un individu dans le boisement situé à l'extrémité sud-est de l'île d'Yeu. Il s'agit de la première mention française de cette magnifique espèce, très rarement observée dans le Paléarctique occidental (6^e donnée)! La Vendée et l'île d'Yeu accueillent ainsi leur première paruline, pour laquelle une note détaillée a été publiée dans *Ornithos* (ISAAC 2020).

CARDINAL À POITRINE ROSE *Pheucticus ludovicianus* (2/2) (2/2 – 1/1)



48. Cardinal à poitrine rose *Pheucticus ludovicianus*, Morbihan, octobre 2019 (Guillaume Bruneau). *Rose-breasted Grosbeak*.

Finistère – Ouessant, Porz Noan, 1A, phot., 16 et 17 octobre (V. Auriaux *et al.*).

Morbihan – Saint-Pierre-Quiberon, Lotivy, mâle 1A, phot., du 22 au 25 octobre (G. Bruneau *et al.*).

(Amérique du Nord). L'année 2019 aura été marquée par l'observation de deux individus, ce qui constitue bien évidemment un record annuel, puisque ce passereau nord-américain n'avait été vu qu'à deux reprises en France – la dernière mention date de 2006 sur l'île d'Oléron (*Ornithos* 15-5: 347)... Si cette dernière concernait un individu hivernant, ces deux nouvelles données s'inscrivent parfaitement dans la phénologie d'apparition de l'espèce en Europe de l'Ouest. La discrétion de l'oiseau ouessantien aura entraîné une grosse frustration pour les nombreux observateurs présents à proximité, tandis que le second oiseau, découvert dans un vallon boisé de la presqu'île de Quiberon, s'est laissé admirer beaucoup plus facilement... mais seulement le jour de sa découverte.

ANNEXE 1 – ESPÈCES OU INDIVIDUS EN COURS DE CATÉGORISATION

Cette annexe reprend les données d'espèces classées en catégorie D par la CAF, mais aussi et surtout des individus dont les espèces sont classées en catégorie A, mais qui sont (individuellement) en cours de catégorisation. Les données ci-après ont donc vocation à être classées soit en catégorie A, soit en catégorie E à terme. Pour rappel, le CHN est preneur de fiches d'homologation pour toutes les espèces susceptibles d'arriver naturellement sur notre territoire métropolitain, même si les oiseaux paraissent a priori échappés.

OIE NAINE *Anser erythropus*

2015 Somme – Fort-Mahon-Plage, mâle 2A, 19 février (*fide* CRBPO).

(Sibérie). Une donnée d'un individu très vraisemblablement victime de tirs... Cet oiseau faisait partie du programme de réintroduction suédois. Il avait été bague le 1^{er} août 2014 dans la province de Norrbotten en Suède, puis contrôlé visuellement le 16 novembre 2014 sur l'île de Giske, en Norvège. Il s'agit d'un oiseau issu de la petite population réintroduite dans l'est de la Scandinavie et qui hiverne aux Pays-Bas.

GARROT ALBÉOLE *Bucephala albeola*

2009 Bas-Rhin – Plobsheim, plan d'eau, phot., 10 avril (N. Hoffmann).

(Amérique du Nord). Les données de ce canard néarctique font l'objet d'un examen spécifique par la CAF.

HARLE COURONNÉ *Mergus cucullatus*

Morbihan – Ambon, marais de Bétahon et de Tissac, mâle +2A, phot., 11, 19 avril puis 4 et 5 mai (Y. Blat *et al.*).

2016 Yvelines – Versailles, fem., phot., vidéo, du 16 décembre 2016 au 1^{er} janvier 2017 (C. Gauliard, C. Brillaud, T. Bara *et al.*).

(Amérique du Nord). Ces données sont en cours de catégorisation par la CAF.

PERRUCHE ALEXANDRE *Psittacula eupatria*

2015 Nord – Hem, +1A, phot., 18 janvier (Q. Dupriez), Villeneuve-d'Ascq, lac du Héron, +1A, phot., du 24 février au 12 mars (G. Mineau *et al.*).

(Asie du Sud, de l'Inde au Vietnam). Deux données obtenues à proximité de la frontière belge et distantes de quelques kilomètres l'une de l'autre. La première concerne un oiseau non bague vu en compagnie de Perruches à collier *Psittacula krameri* sur la mangeoire du jardin pavillonnaire de l'observateur, tandis que la seconde concerne un individu noté dans une peupleraie dans laquelle se reproduit la Perruche à collier. La concordance des dates et la taille réduite du secteur géographique laissent à penser qu'il puisse s'agir du même individu. Cette zone géographique comprise entre Villeneuve-d'Ascq et Mouscron, en Belgique, étant localement la principale zone de transit et de nidification de la Perruche à collier de l'agglomération lilloise. La Perruche alexandre a été observée pour la première fois en 1998 en Belgique et les individus échappés de captivité s'y sont reproduits à partir de cette même année; l'année suivante six couples étaient recensés. À l'heure actuelle, la population nicheuse belge, placée en catégorie C, est estimée à 100 couples et des dortoirs importants sont notés dans l'agglomération bruxelloise notamment, les oiseaux étant fréquemment observés en compagnie des plus nombreuses Perruches à collier. Une attention particulière portée aux grandes perruches dans le département du Nord pourrait permettre de suivre la probable expansion de cette espèce allochtone en France.

PÉLICAN BLANC *Pelecanus onocrotalus*

Bouches-du-Rhône – Arles, marais du Vigueirat, ad., phot., 26 août (J.-M. Paumier), Romieu, 3 subadultes, phot., du 14 septembre au 16 février 2020 (P. Foulquier, B. Rivière-Lachaud, A. Pellegrin, T. Laurent *et al.*).

Creuse – Lussat, étang des Landes, 3 ind. de 2A, phot., du 25 mai au 5 juillet (C. Lambert, S. Bur *et al.*), étang de la Bastide, 4 ind. de 2A, phot., 26 mai (C. Lambert).

Isère – Voreppe, les glaires, 8 imm., phot., 22 et 23 mai, (P. de Ferrière *et al.*).

Var – Hyères, vieux Salins, ad., phot., 25 août (A. Audevard, M. Sautour, J.-C. Sautour).

(Europe du Sud-Est, Afrique, Asie de l'Ouest et du Sud-Ouest). Afflux historique de l'espèce en France avec l'observation de plusieurs groupes généralement composés d'immatures (non bagués) vraisemblablement d'origine naturelle. Les données françaises de l'espèce sont en cours de catégorisation par la CAF.

SARCELLE MARBRÉE *Marmaronetta angustirostris*

Bouches-du-Rhône – Arles, marais du Vigueirat, +1A, phot., 23 août (J.-M. Paumier, C. Pappalardo *et al.*).

Var – Hyères, Pesquiers, +1A, phot., 4 juillet (A. Audevard, L. Benaïche *et al.*), marais de Redon, 23 juillet (C. Berthelot).

2017 Sarthe – Fillé, 2 dont 1 ind. de +1A, phot., du 14 au 25 juillet (A. Desnos, C. Kerihuel).

(Méditerranée, Moyen-Orient, Inde du Nord). Plusieurs données en cours de catégorisation par la CAF. Suite à la quasi-extinction de l'espèce dans la péninsule Ibérique au début des années 2010, des programmes de renforcement des populations plus ou moins rigoureux sont menés depuis quelques années dans la communauté valencienne ainsi qu'en Andalousie. Ils se traduisent notamment par des lâchers de plusieurs milliers d'individus généralement porteurs de bagues de couleur. Un programme de réintroduction est également en cours en Sardaigne.

TALÈVE D'AFRIQUE *Porphyrio madagascariensis*

2014 Gironde – Le Teich, parc ornithologique, Fleury, phot., du 14 octobre 2014 au 10 janvier 2015, puis 18 janvier 2015 et enfin du 16 avril au 8 mai 2015 (M. Villetorte *et al.*).

(Afrique). Observation originale d'un individu non bagué, qui se nourrissait parfois en compagnie de poules domestiques. Probablement échappé de captivité, cet oiseau est en cours de catégorisation par la Commission de l'avifaune française (CAF).

ANNEXE 2 – ESPÈCES OU INDIVIDUS DONT L'ORIGINE EST CAPTIVE OU PROBABLEMENT CAPTIVE (CATÉGORIE E)

Cette annexe reprend les données d'espèces classées en catégorie E par la CAF, mais aussi des individus dont les espèces sont classées en catégorie A, mais qui sont (individuellement) classés en catégorie E. Pour rappel, le CHN est preneur de fiches d'homologation pour toutes les espèces susceptibles d'arriver naturellement sur notre territoire métropolitain, même si les oiseaux paraissent échappés a priori.

• **Bernache à cou roux** *Branta ruficollis* – Yvelines – Dampierre, château de Dampierre, 2 ind. de +1A, phot., du 12 au 17 mai (G. Keryer *et al.*).

• **Sarcelle marbrée** *Marmaronetta angustirostris* – Hérault – Capetang, 2 ind., phot., 8 et 9 juillet (E. Huguet, E. Stoltz, A. Joris), au moins l'un des deux individus portait une bague plastique ne laissant aucun doute sur son origine; **Var** – Hyères, levée du Ceinturon, +1A, phot., 15 au 19 octobre (L. Benaïche *et al.*), la distance de fuite trop réduite ne permettait pas d'envisager une origine naturelle pour cet oiseau habitué à l'Homme. Les environs de la commune d'Hyères accueillent régulièrement des individus dont certains, bien que non bagués et volants, sont assurément d'origine captive.

• **Érismature à tête blanche** *Oxyura leucocephala* – 2017 – Charente-Maritime – Rochefort, station de lagunage, fem. +1A, phot., du 21 au 28 janvier 2017 (N. Issa *et al.*); 2016 – Charente-Maritime – Rochefort, station de lagunage, fem. +1A, phot., du 8 au 19 mai 2016 (N. Issa *et al.*); Loire-Atlantique – Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, lac de Grand-Lieu, fem. +1A, phot., du 19 au 23 mai (S. Reeber *et al.*); 2015 – Charente-Maritime – Rochefort, station de lagunage, fem. +1A, phot., du 12 novembre 2015 au 15 février 2016 (N. Issa *et al.*). Ces données sont considérées comme concernant un seul et même individu ayant notamment été observé à Rochefort durant la matinée du 19 mai 2016 puis en soirée le même jour au lac de Grand-Lieu. Des photographies prises en mai 2016 sur cette dernière localité mettent en évidence la présence d'une bague plastique violette au tibia gauche qui n'avait pas été remarquée auparavant. La CAF a ainsi placé ces données en catégorie E.

• **Tourterelle maillée** *Spilopelia senegalensis* – Morbihan – Sarzeau, manoir de Kerhas, phot., 4 et 5 août (V. Frantz).

• **Tourterelle orientale** *Streptopelia o.orientalis* – 2015 – Nord – Steenwerck, la Croix du Bac, 3A, phot., 22 juillet (T. Tancrez). Cet individu était porteur d'une bague dont les inscriptions ont permis de confirmer son origine captive bien que son comportement et l'analyse de son plumage ne puissent le laisser penser. Si l'on ne tient pas compte de la date et de la présence d'une bague, les conditions d'observation et l'habitat fréquenté (zone pavillonnaire avec jardins et boisements) pourraient être conformes au pattern d'apparition de l'espèce en Europe de l'Ouest. Il s'agit de la première observation d'une Tourterelle orientale originaire de captivité examinée par le CHN.

• **Grue demoiselle** *Grus virgo* – 2015 – Hautes-Pyrénées – Puydarrieux, 6 ad. et 1 juv., phot., du 6 octobre 2015 au 22 février 2016 (*vide* M.-A. Réglade).

• **Flamant nain** *Phoeniconaias minor* – 2004 – Loire-Atlantique – Saint-Herblon, marais de Grée, +1A, phot., du 26 octobre au 3 novembre (*vide* H. Touzé).



49. Pélican blanc *Pelecanus onocrotalus*, Var, août 2019 (Aurélien Audevard). Great White Pelican.



50. Pélicans blancs *Pelecanus onocrotalus*, Creuse, mai 2019 (Fabrice & Laurent Desage). Great White Pelican.

• **Vautour de Rüppell** *Gyps rueppellii* – 2015 – Bas-Rhin – Rott puis Mothern, +4A, phot., 15 et 16 avril (fide D. Bodot & P. Seiler); cette observation et les deux suivantes concernent toutes le même individu échappé d'un zoo; **Doubs** – Guyans-Vennes, Geys, +4A, phot., 20 avril (M.-C. Boissenin, P. Boissenin); **Haute-Savoie** – Domancy, +4A, phot., 24 avril (anonyme); 2010 – Haute-Savoie – Sciez, +4A., phot., 11 novembre (B. Sollet).

• **Aigle ravisseur** *Aquila rapax* – Hautes-Pyrénées – Arrens-Marsous, col du Soulor, 1A, phot., 17 août (A. Wentworth, J.-L. Grangé *et al.*), cette première observation française a fait l'objet d'un examen par la CAF afin de déterminer l'origine de l'individu, au regard de la large zone de peau nue délimitée à l'avant de l'aile droite, il est vraisemblable qu'il soit passé entre les mains de l'Homme, la découpe des plumes étant trop régulière (DUFOUR & LA CAF 2021). Une note détaillant cette observation a été publiée récemment (GRANGÉ & WENTMORTH 2022).

• **Faucon lanier** *Falco biarmicus* – Charente-Maritime – Saint-Denis-d'Oléron, pointe de Chassiron, 1A, phot., 20 septembre (O. Laluque). Seule la présence d'une bague difficilement visible et n'appartenant à aucun programme scientifique connu trahissait l'origine non naturelle de cet individu; 2018 – Allier – Taxat-Senat, Le Moirat, 1A, phot., 16 juillet (C. Rollant), oiseau peu farouche et porteur d'une bague et d'un jet.

ANNEXE 3 – LISTE DES DONNÉES NON HOMOLOGUÉES

Le CHN rappelle une nouvelle fois que la plupart des données qui figurent dans cette liste n'ont pu être homologuées en raison du doute qui persiste quant à l'identification de l'espèce proposée. Ceci est bien souvent dû à une description trop courte, manquant d'éléments. Il est donc une nouvelle fois conseillé d'établir des fiches d'homologation ou d'ajouter des remarques aux données saisies comportant le plus d'informations possibles, même si a priori, l'identification de l'espèce proposée semble aisée. La non-homologation d'une donnée ne préjuge évidemment pas de l'identité de l'oiseau observé et encore moins de la compétence ou de la crédibilité du (ou des) observateur(s), mais bien, hors cas particulier, du manque de robustesse de la description, notamment au regard des archives et exigences du CHN. Pour la plupart des données, les raisons ayant entraîné la non-homologation sont indiquées entre parenthèses.

2019

Macreuse à bec jaune *Melanitta americana* – Côtes-d'Armor – Trédrez-Locquémeau, Beg ar Forn, phot., mâle +1A, 26 mars (l'identification se fonde uniquement sur quelques photos de mauvaise qualité qui ne permettent pas d'exclure une Macreuse noire).

Martinet des maisons *Apus affinis* – Pyrénées-Atlantiques – Sare, col de Lizarieta, 20 octobre (la description est insuffisante et ne comporte aucun élément diagnostique tels que la gorge, la silhouette, la taille ou encore le comportement de vol).

Marouette de Baillon *Porzana pusilla* – Bouches-du-Rhône – Arles, Mas-Thibert, RNN des marais du Vigueirat, mâle, enr., 16 avril (il s'agit du début d'un chant de Phragmite aquatique!); **Gironde** – Audenge, domaine de Certes, 19 juin (la brièveté de l'unique contact sonore entendu et l'absence de confirmation visuelle incitent à la prudence, bien qu'il puisse s'agir de l'espèce proposée); **Pyrénées-Orientales** – Canet-en-Roussillon, étang de Canet, fem. +1A et 2 poussins, 12 août (l'absence de documentation pour une donnée aussi remarquable est regrettable, la date est tardive pour une nidification en cette localité et la fiche ne comprend aucune description des poussins).

Bécasseau minuscule *Calidris minutilla* – Vendée – Bouin, lagune de Dain, 18 août (observation trop brève et distance trop importante pour confirmer l'identification de cette espèce en contexte européen).

Bécassine double *Gallinago media* – Essonne – Fontenay-le-Vicomte, phot., 12 février (les photos montrent une Bécassine des marais); **Haute-Savoie** – Chevrier, défilé de l'Écluse, phot., 27 août (l'absence de description des critères de plumage diagnostiques et la mauvaise qualité des photos ne permettent pas d'exclure une Bécassine des marais); **Haut-Rhin** – Saint-Louis, Petite Camargue Alsacienne, 23 octobre (fiche trop légère se basant essentiellement sur une description des rectrices externes détaillées à l'œil nu. En outre, la taille de l'individu comparable à une Bécassine des marais et l'absence de description des motifs alaires, très visibles lorsque l'oiseau est en vol, ne plaident malheureusement pas pour l'espèce proposée).

Chevalier à pattes jaunes *Tringa flavipes* – Charente-Maritime – Ars-en-Ré, 1A, phot., vidéo, 27 octobre (certaines photos montrent un Bécasseau variable tandis que des vidéos montrent vraisemblablement un Chevalier gambette); **Gironde** – Le Teich, parc ornithologique, phot., 8 septembre (il s'agit d'un jeune Chevalier gambette); **Loire-Atlantique** – Guérande, saline Donne, phot., du 7 au 10 novembre (les photos montrent un Chevalier sylvain, migrateur tardif ou hivernant).

Mouette atricille *Leucophaeus atricilla* – Seine-et-Marne – Jablines, 1A, phot., 27 décembre (les photos de très mauvaise qualité sur lesquelles se base l'identification montrent une mouette intéressante, cependant elles ne permettent pas une identification spécifique de l'individu); **Somme** – Brutelles, 3A, 28 février (la description est confuse et comprend des éléments n'allant pas dans le sens de l'espèce proposée, tels le bec court et la mue associée à trois classes d'âge différentes).

Fou brun *Sula leucogaster* – Gironde – La Teste-de-buch, Wharf de la Salie, 9 novembre (observation trop courte d'un individu qui s'éloigne, ce qui ne permet pas de disposer de l'ensemble des critères).

Ibis chauve *Geronticus eremita* – Aude – Sigean, 7 février (la description laisse à penser qu'il s'agit bien de l'espèce proposée mais elle manque de précision du fait de la distance d'observation).

Pélican blanc *Pelecanus onocrotalus* – Maine-et-Loire – Les-Ponts-de-Cé, 11 juillet (il s'agit bien d'un pélican mais la description trop sommaire, ne permet pas d'exclure un Pélican hybride par exemple).

Aigle pomarin *Clanga pomarina* – Haute-Savoie – Chevrier, défilé de l'Écluse, +1A, phot., 23 septembre (la description élimine un Aigle criard, date et lieu plaident pour un Aigle pomarin. Cependant, il n'apparaît pas possible d'exclure avec certitude un hybride compte tenu des exigences du CHN quant au traitement des « petits aigles »).

Aigle impérial *Aquila heliaca* – Haute-Corse – Pino, 1A, phot., 18 octobre (cette donnée n'a pas fait l'objet d'une description, une seule photo de très mauvaise qualité semble montrer un possible Aigle royal).

Buse des steppes *Buteo buteo vulpinus* – Cher – Brinon-sur-Sauldres, ad., phot., 19 août (les photos montrent une Buse variable de la sous-espèce type, comme l'attestent le pattern des rectrices et la couleur générale de l'oiseau).

Faucon gerfaut *Falco rusticolus* – Pyrénées-Atlantiques – Biarritz, phot., 9 avril (il s'agit d'un jeune Faucon pèlerin très sombre).

Pouillot oriental *Phylloscopus orientalis* – Pas-de-Calais – Marck, Fort Vert, capt., phot., 13 août (les photos en main disponibles ne permettent pas de contrôler avec certitude les émarginations des rémiges primaires, notamment de la deuxième et de la sixième, et l'absence d'enregistrement du cri entendu au relâché rendent l'identification certaine impossible. Le plumage semble toutefois plus proche du Pouillot de Bonelli).

Pouillot de Pallas *Phylloscopus proregulus* – Haut-Rhin – Saint-Louis, 28 décembre (la description tend vers le taxon proposé mais il manque des éléments permettant de valider une donnée aussi tardive d'une espèce extrêmement rare aussi loin à l'intérieur des terres).

Pouillot verdâtre *Phylloscopus trochiloides* – Vendée – L'Île-d'Yeu, Ker Chalon, 8 octobre (il s'agit vraisemblablement de cette espèce mais il manque cependant des éléments pour exclure des taxons asiatiques plus rares. La comparaison du cri est favorable mais il manque notamment une description de ce dernier à défaut d'un enregistrement).

Pouillot du Caucase *Phylloscopus nitidus* – Haute-Loire – Borne, lac de Freycenet, 24 octobre (la fiche décrit un oiseau de type Pouillot verdâtre mais reste trop sommaire pour l'espèce proposée, qui constituerait une première mention française).

Rousserolle des buissons *Acrocephalus dumetorum* – Finistère – Fouesnant, île de Penfret, enr., 2 octobre (bien que des éléments de la description soient en faveur de l'espèce, celle-ci reste encore insuffisante et les enregistrements ne permettent pas de confirmer l'identification proposée).

Hypolaïs pâle *Iduna pallida* – Aude – Arques, 15 septembre (description trop incomplète pour une espèce aussi délicate à identifier).

Fauvette épiervière *Currufa nisoria* – Finistère – Ouessant, Toull Rouez, 1A, phot., 22 octobre (l'identification initiale se fonde essentiellement sur les mauvaises photos disponibles qui ne permettent pas d'exclure une Fauvette des jardins), Plogoff, étang de Laoual, 1A, 18 octobre (cette fiche concerne probablement l'espèce mentionnée, cependant la brièveté de l'observation et les détails mentionnés ne permettent pas d'être totalement catégorique).

Gorgebleue à miroir roux *Luscinia svecica svecica* – Bouches-du-Rhône – Arles, Mas Neuf, mâle 2A, capt., phot., 15 février (l'absence de mesures biométriques diagnostiques et le miroir orange pâle sont des éléments ne permettant pas d'exclure

51 ♂ 52. Guillemot à miroir *Cephus grylle*, Finistère, janvier et mai 2019 (Michel Le Bloas). *Black Guillemot, January and May*.



yanecula et ce d'autant plus en février); Alpes-Maritimes – Nice, embouchure du Var, mâle, phot., 4 avril (la date est précoce et la description des critères distinctifs basée essentiellement sur la tache orange du miroir est complètement insuffisante).

Gobemouche à demi-collier *Ficedula semitorquata* – Corrèze – Chauffour-sur-Vell, Les Charrières, fem. +1A, phot., 11 septembre (le liseré des tertiaires est typique de celui d'un Gobemouche noir).

Tarier de Sibérie *Saxicola maurus* – Haut-Rhin – Wattwiller, mâle +1A, phot., du 22 avril au 29 juin (les photos montrent un Tarier pâle).

Traquet isabelle *Oenanthe isabellina* – Hautes-Alpes – Réotier, Truchet, phot., 29 avril (le sourcil bien marqué et large en arrière de l'œil ainsi que les parotiques nettement plus foncées que la gorge laissent à penser qu'il s'agit plus vraisemblablement d'une jeune femelle de Traquet motteux).

Traquet pie *Oenanthe pleschanka* – Aude – Espezel, l'horry, fem., 18 juin (la description va dans le sens de l'espèce proposée, mais le plumage usé à cette époque de l'année et la description du dos rendent difficile d'exclure la possibilité d'un Traquet noir et blanc pour cette donnée non accompagnée de photos).

Bergeronnette des Balkans *Motacilla flava feldegg* – Ain – Saint-Paul-de-Varax, étang Bataillard, mâle 2A, phot., 8 mai (la moustache blanche, la calotte d'un noir peu profond, les traces sombres sur la poitrine, les barres alaires peu blanchâtres, le bec plutôt fin et l'absence d'enregistrement ne permettent pas d'exclure une B. printanière de la sous-espèce *thunbergi* sur l'unique photo disponible, et en l'absence d'enregistrement – même si le cri est décrit comme « râpeux »); Haute-Corse – Lucciana, Poretta, fem., phot., 21 avril (il est difficile d'exclure une femelle sombre de B. printanière de la sous-espèce *cinereicapilla*, les femelles de *M. f. feldegg* ayant des parotiques plus sombres, une tête noirâtre et un fin cercle oculaire blanc), Borgo, mâle +1A, phot., 23 avril (les photos montrent une Bergeronnette printanière de la sous-espèce *thunbergi*), Rogliano, Stagnoli et Macinaggio, fem., phot., 24 avril (l'unique photo disponible ne permet pas de confirmer l'identification).

Bergeronnette orientale *Motacilla tshutschensis* – Marne – Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement, lac du Der, 1A, phot., enr., du 25 décembre 2019 au 5 janvier 2020 (les enregistrements et photos montrent un individu de type hybride Bergeronnette printanière ssp. x Bergeronnette citrine).

Bergeronnette citrine *Motacilla citreola* – Bouches-du-Rhône – Arles, Mas-Thibert, marais du Vigueirat, fem., 13 mars (la description est trop courte et l'appréciation de la couleur des parotiques décrites comme « bien noires » est troublante); Yonne – Tonnerre, mâle +1A, 14 mai (oiseau uniquement contacté en vol et non enregistré, ni photographié).

Pipit à dos olive *Anthus hodgsoni* – Finistère – Ouessant, Lann Vraz, 29 octobre (il s'agit probablement de cette espèce mais l'absence d'enregistrement est rédhibitoire pour un passereau uniquement identifié à l'oreille et dont les vocalisations chevauchent celles du Pipit des arbres dans leurs variations).

Linotte à bec jaune *Linaria flavirostris* – Somme – Saint-Quentin-en-Tourmont, banc de l'Illette, 2 ind., 19 janvier (l'absence de détails sur la coloration de la tête et du bec ne permet malheureusement pas de confirmer cette donnée).



53. Bergeronnette citrine
Motacilla citreola, Finistère,
septembre 2019 (Pierre
Rigalleau). Citrine Wagtail.

2018

Oie de taïga *Anser fabalis* – Bas-Rhin – Seltz, 2 ind., 10 février (description trop succincte et absence des éléments diagnostiques), Niederlauterbach, 15 décembre (description trop succincte et absence des éléments diagnostiques).

Aigrette des récifs *Egretta gularis* – Bouches-du-Rhône – Baisse de Cinq Cents Francs, phot., 26 mai (aucun élément ne permet d'exclure un hybride Aigrette des récifs x Aigrette garzette, comme l'individu à gorge blanche observé depuis plusieurs années dans ce secteur).

Pouillot brun *Phylloscopus fuscatus* – Aude – Port-la-Nouvelle, RNN de Sainte-Lucie, 19 novembre (description insuffisante, malgré le fait qu'il s'agisse probablement de l'espèce proposée).

Fauvette épervière *Curruca nisoria* – Nord – Dunkerque, parc du Vent, 1A, 6 octobre (description incomplète ne comprenant pas de détails sur les parties inférieures, et la comparaison évoquée n'est pas pertinente).

Fauvette babillarde des steppes *Curruca curruca halimodendri* – Finistère – Île de Sein, Ar Men, phot., du 20 au 23 octobre (oiseau intéressant cependant aucun enregistrement ni aucune analyse génétique ne sont disponibles).

Bergeronnette des Balkans *Motacilla flava feldegg* – Aude – Leucate, les Salans, mâle, phot., 25 avril (individu non entendu, barres alaires peu marquées. Les photos et la description ne permettent pas d'exclure totalement une Bergeronnette printanière nordique à tête noirâtre).

Pipit à dos olive *Anthus hodgsoni* – Finistère – Ouessant, Rulann, 10 octobre (observation malheureusement trop brève).

2017

Oie de taïga *Anser fabalis* – Bas-Rhin – Roeschwoog, 21 janvier (description trop succincte et absence des éléments diagnostiques).

2016

Albatros à sourcils noirs *Thalassarche melanophris* – Finistère – Ouessant, phare du Créac'h, 12 octobre (la description particulièrement complète et les témoignages étonnement opposés des observateurs impliqués durant cette observation ne permettent pas de lever le doute).

Tarier de Sibérie *Saxicola maurus stejnegeri* – Pas-de-Calais – Audinghen, cap Gris Nez, 1A, phot., 9 octobre (les photos fournies montrent un tarier effectivement intéressant et troublant, cependant la projection primaire courte, la mauvaise vue du croupion et l'absence d'analyses génétiques incitent à la prudence et ne permettent pas d'exclure totalement la possibilité qu'il puisse s'agir d'un *S. r. rubicola*).

2015

Oie de taïga *Anser fabalis* – Bas-Rhin – Seltz, 24 janvier (description trop succincte et absence des éléments diagnostiques).

Moqueur polyglotte *Mimus polyglottos* – Pyrénées-Orientales – Baho, Mas Serrat, phot., 21 novembre (il s'agit bien d'un Moqueur, vraisemblablement hybride et originaire de captivité, comme l'atteste la présence d'une bague en plastique au tarse).

2014

Oie de taïga *Anser fabalis* – Bas-Rhin – Seltz et Neewiller-près-Lauterbourg, 1^{er} janvier (description trop succincte et absence des éléments diagnostiques).

Sterne royale *Thalasseus maximus* – Var – Hyères, L'Aygua, phot., 14 novembre (les conditions d'observation et les photos disponibles ne permettent pas une identification spécifique de l'individu).

2013

Oie de taïga *Anser fabalis* – Bas-Rhin – Seltz, 130 ind., phot., 1^{er} décembre (les photos montrent des Oies de toundra au bec recouvert de terre sèche).

2012

Oie de taïga *Anser fabalis* – Bas-Rhin – Seltz, 17 février (description trop succincte et absence des éléments diagnostiques).

2009

Oie de taïga *Anser fabalis* – Bas-Rhin – Seltz, 18 janvier (description trop succincte et absence des éléments diagnostiques), Gamsheim, 30 janvier (description trop succincte et absence des éléments diagnostiques).

2007

Oie de taïga *Anser fabalis* – Bas-Rhin – Gamsheim, 6 janvier (description trop succincte et absence d'éléments diagnostiques).

2004

Bécasseau minuscule *Calidris minutilla* – Vendée – Maché, lac de Maché-Apremont, +1A, phot., 13 août (la révision de cette donnée bien connue aura abouti à son refus. Toutes les photos de cet oiseau qui sont parvenues au CHN présentent une structure allongée de type Bécasseau de Temminck *Calidris temminckii* avec des pattes implantées en avant du corps et un bec court. Les éléments disponibles dans les fiches reçues et visibles au travers de l'analyse des photos sont compatibles avec cette dernière espèce : la calotte est ainsi peu marquée, le plastron s'arrête peu ou prou au niveau du poignet, voire même avant/au-dessus, alors que typiquement chez un Bécasseau minuscule il descend plus bas et englobe nettement le poignet. Les flancs ne comportent pas de stries qui auraient éliminé *temminckii* et la poitrine est décrite comme « finement pointillée » alors que des stries nettes et relativement épaisses seraient attendues chez *minutilla* à cet âge. Les cris décrits sont ceux d'un B. de Temminck pour un observateur et sont en faveur d'un B. minuscule pour deux autres observateurs – tout en considérant la forte proximité entre les cris des deux espèces. Enfin, l'attitude et le comportement décrits sont en faveur de *temminckii*. Tous ces éléments ne permettent pas de conserver cette donnée comme acceptée du fait de l'impossibilité d'exclure un Bécasseau de Temminck).

2003

Grue demoiselle *Grus virgo* – Bas-Rhin – Haguenau, 25 juin (description nettement insuffisante).

2001

Sarcelle marbrée *Marmaronetta angustirostris* – Bas-Rhin – Illkirch, 24 mai (aucun critère dans la fiche et pas de photos).

1999

Albatros sp. *Diomedea* sp. – Au large de Cherbourg – 29 avril (l'individu observé à l'œil nu durant quelques secondes et dans des mauvaises conditions est décrit comme d'une taille immense et présentant un dos blanc ce qui ne peut correspondre qu'avec un Albatros du genre *Diomedea*, mais les éléments disponibles sont nettement trop légers pour un taxon aussi rare en Atlantique du Nord-Est).

1995

Albatros sp. *Thalassarche* sp. – Var – Île de Porquerolles, 4 mai (l'oiseau observé à l'œil nu est décrit comme faisant de grands cercles en hauteur puis tirant droit sans aucun battement d'aile ce qui est très étonnant d'autant que la description associée est beaucoup trop succincte par ailleurs).

1993

Albatros sp. *Thalassarche* sp. – Vendée – Île-d'Olonne, marais d'Olonne, 13 septembre (individu observé dans des conditions exceptionnelles ayant produit un afflux spectaculaire et majeur d'espèces pélagiques à l'intérieur des terres. Les mauvaises conditions d'observation et la distance expliquent la description incomplète, et malheureusement trop peu détaillée).

1991

Albatros sp. *Thalassarche* sp. – En mer – entre Cherbourg à Portsmouth, 29 juin (cet oiseau présente un plumage aberrant, de plus il manque des détails sur la queue et les sous-alaires notamment).

1990

Pipit de la Petchora *Anthus gustavi* – Vendée – Luçon, bassins de laiterie, +1A, 16 septembre, donnée précédemment acceptée (V. *Alauda* 59: 225-247), à présent refusée après réexamen (cette observation très précoce eu égard au pattern d'apparition de l'espèce en Europe concerne un individu adulte présentant un plumage en mue, la description comporte trop d'incohérences – stade de mue, structure et pattern de tête, sourcil, dos, barre alaire, flancs, pattern des rémiges secondaires et des tertiaires notamment – pour que la donnée, qui constituait une première mention française, soit acceptée). Il n'existe désormais plus que deux observations acceptées en France : une du 5 au 12 octobre 2009 (V. *Ornithos* 17-6: 390) et la seconde le 5 octobre 2012 (V. *Ornithos* 21-2: 91), toutes deux obtenues sur l'île d'Ouessant.

1988

Albatros sp. *Thalassarche* sp. – Somme – Cayeux-sur-mer, 12 juin (aucune information sur le vol, la description incomplète se base uniquement sur un individu posé à deux kilomètres et comporte des incohérences telles que la présence de zones pâles sur le dos et un dessous d'ailes décrit comme clair).

1985

Fauvette babillarde de Sibérie *Curruca curruca blythi* – Manche – Caen, capt., 6 au 10 mars (une donnée atypique pour laquelle l'absence d'analyses génétiques ne permet pas une identification plus poussée).

54. Bécassine double
Gallinago media, Haute-Corse, avril 2019 (Nidal Issa). *Great Snipe*.



1977

Oie à bec court *Anser brachyrhynchus* – Bas-Rhin – Rhinau, plan d'eau de Rhinau/Kappel, 23 et 24 décembre (il s'agit vraisemblablement de cette espèce, cependant, en l'absence de photos, il manque des éléments tels que la coloration des pattes).

1834

Garrot d'Islande *Bucephala islandica* – Nord – Lille, capt., phot., (donnée refusée après examen, les photos de cet individu naturalisé montrent un Garrot à œil d'or, probablement une femelle, issu de la collection Degland et conservé au muséum de Lille. Un article sur le statut de l'espèce en France sera bientôt publié par la CAF).

1829

Garrot d'Islande *Bucephala islandica* – Nord – Lille, capt., phot., (donnée refusée après examen, les photos de cet individu naturalisé montrent un jeune mâle de Garrot à œil d'or issu de la collection Degland et conservé au muséum de Lille. Un article sur le statut de l'espèce en France sera bientôt publié par la CAF).

REMERCIEMENTS

Le CHN tient une nouvelle fois à remercier tous ceux qui au cours de cette année 2019 ont contribué à son fonctionnement :

- avant tout, l'ensemble des ornithologues et photographes ayant participé à cette synthèse par la rédaction de fiches, l'envoi de photographies et l'ajout de détails dans leurs données saisies sur les bases de données et sans qui le CHN ne pourrait pas fonctionner ;
- les responsables de comités d'homologation régionaux, d'associations ou organismes collectant des données ;
- David Waters et Ruth Manvell du Great Bustard Group pour les échanges d'informations à propos du programme de réintroduction de l'Outarde barbue en Angleterre et leur expertise ;
- Kevin Le Rest et le Réseau Bécassines de l'Office Français de la Biodiversité pour la mise à disposition de leurs données de captures de Bécassine double ;
- Andrea Corso, Robert Flood, Marc Illa, Yosef Kiat et Vincent Van der Spek pour leurs informations complémentaires ;
- pour leurs relectures et leurs conseils avisés : Jean-François Blanc, Pierre-André Crochet, Quentin Dupriez, Alexandre Liger, Sébastien Reeber et Sylvain Rey ;
- la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et la revue *Ornithos*, partenaires historiques du CHN, pour l'aide financière nécessaire à l'organisation de la réunion plénière annuelle.



55. Paruline noir et blanc *Mniotilta varia* et Viréo à œil rouge *Vireo olivaceus*, île de Sein, Finistère, octobre 2019 (Marc Duquet).
Black-and-white Warbler, the first for France, with Red-eyed Vireo.

BIBLIOGRAPHIE

- BIRARD J. & DUPUY J. (2020). Découverte d'une Hypolaïs bottée *Iduna caligata* en Charente-Maritime: deuxième mention pour le département et le Poitou-Charentes. *L'Outarde* 56: 56-58. • DENIAU A. & PROVOST S. (2020). Un Fou brun *Sula leucogaster* aux Sept-Îles: première mention en France métropolitaine. *Ornithos* 27-4: 276-279. • DÉROZIER R. (2020). Première mention du Traquet de Seeborn *Oenanthe oenanthe seebohmi* pour la France. *Ornithos* 27-5: 341-343. • DUBOIS P.J., CROCHET P.-A., DUFUR P., JIGUET F., PIETTE J., PONS J.-M., REEBER S., VEYRUNES F. & WROZA S. (2021). La Bernache à cou roux *Branta ruficollis* en France: statut actuel et catégorisation des données. *Ornithos* 28-6: 337-344. • DUBOIS P.J., WROZA S., DOURIN J.-L., TROFFIGUÉ A. & MONTFORT D. (2020) Nidification probable de la Marouette de Baillon *Porzana pusilla* en Brière en 2019. *Ornithos* 27-3: 137-145. • DUFUR P. & CROCHET P.-A. (2020). Identification of American Royal Tern and African Royal Tern based on photographs and sound-recordings. *Dutch Birding* 42: 1-24. • DUFUR P., DUBOIS P.J., JIGUET F., PONS J.-M., VEYRUNES F., WROZA S. & CROCHET P.-A. (2020). Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2020-2021). 15^e rapport de la CAF. *Ornithos* 27-3: 154-169. • DUFUR P., DUBOIS P.J., PONS J.-M., VEYRUNES F., WROZA S., YÉSOU P. & CROCHET P.-A. (2021). Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2020-2021). 16^e rapport de la CAF. *Ornithos* 28-3: 155-167. • FLOOD R. & FISHER A. (2019). Identification of Short-tailed Shearwater in the North Atlantic Ocean. *British Birds* 112: 250-263. • GRANGÉ J.-L. & WENTWORTH A. (2022). À propos de l'observation d'un Aigle ravisseur *Aquila rapax* dans les Pyrénées. *Ornithos* 29-1: 50-55. • HOLT C., FRENCH P. & THE RARITIES COMMITTEE (2020). Report on rare birds in Great Britain in 2019. *British Birds* 113 (10): 585-655. • ISAAC B. (2020). Une Paruline à gorge orangée *Setophaga fusca* sur l'île d'Yeu en 2019: première mention pour la France. *Ornithos* 27-6: 390-392. • JIGUET F., CROCHET P.-A., PALOMARES V. & LE CHN (2020a). En direct du CHN. La Buse des steppes *B. b. vulpinus* en France: statut et identification. *Ornithos* 27-6: 355-371. • JIGUET F., DUPRIEZ Q., WROZA S. & LE CHN (2020b). Identification des sous-espèces orientale et sibérienne de la Fauvette babillarde *S. curruca*. *Ornithos* 27-4: 236-262. • JIGUET F., WROZA S. & LE CHN (2022). Critères d'identification de la Bergeronnette des Balkans *Motacilla flava feldegg*. *Ornithos* 29-1: 29-49. • JOMAT L. (2020). Observation de deux Bécassins à long bec *Limnodromus scolopaceus* en Charente-Maritime. *L'Outarde* 56: 55. • JORDAN J.-P., DUMORTIER C., LAROUSSE A. & VILLEMAGNE M. (2012). Une Paruline à flancs marron *Dendroica pensylvanica* à Sein, Finistère, en octobre 2010: première mention française. *Ornithos* 19-3: 214-216. • PONS J.-M. (2018). Premières mentions valides du Vautour de Rüppell *Gyps rueppellii* en France. *Ornithos* 25-1: 44-49. • REEBER S., CROCHET P.-A., DUBOIS P.J., DUFUR P., JIGUET F., PIETTE J., PONS J.-M., VEYRUNES F. & WROZA S. (2022). L'Érismature à tête blanche *Oxyura leucocephala* en France: statut et catégorisation. *Ornithos* 29-3: 170-175. • RODRIGUEZ ESTEBAN M. (2020). Separation of 'Grey-headed' and 'Black-headed Wagtail'. *British Birds* 113 (5): 296-298. • RODRIGUEZ G. & ELORRIAGA J. (2016). Identification of Rüppell's Vulture and African White-backed Vulture and vagrancy in the WP. *Dutch Birding* 38: 349-375. • SABATIER G. (2021). Une Paruline noir et blanc *Mniotilta varia* en 2019 sur l'île de Sein: première mention pour la France. *Ornithos* 28-4: 270-272. • STODDART A., THE BBRC & THE BOURC (2022). Brown Booby: new to Britain. *British Birds* 115 (2): 88-94. • WROZA S. (2020). Connaître les vocalises des marouettes: un atout précieux pour les détecter. *Ornithos* 27-3: 146-153. • WROZA S. (2021). Première mention de la Paruline couronnée *Seiurus aurocapilla* en France métropolitaine. *Ornithos* 28-3: 202-205.

SUMMARY

Rare birds in France in 2019. The year 2019 was exceptional due to the large number of rare birds discovered in France and the extreme rarity of the recorded species. This report presents eight new taxa for France, including Seeborn's Wheatear and three species of American warblers: Ovenbird, Blackburnian and Black-and-white Warbler. The first to third Brown Booby were recorded, and genetic analyses of two warblers confirm the presence of both subspecies albistriata and cantillans of Eastern Subalpine Warblers. A Short-tailed Shearwater observed in 2015 was the first for France and Europe. Some other very rare species were noted in 2019 like the 2nd accepted record of Rüppell's Warbler, the 3rd and 4th Rose-breasted Grosbeak, the 4th Brown Shrike, the 7th Swainson's Thrush, the 8th Eyebrowed Thrush, the 8th Upland Sandpiper and White-tailed Lapwing. This report also includes the 5th record of Allen's Gallinule (1974), the 9th of Sooty Tern (2017) and the first adult American Herring Gull (2018). In 2019, a record influx of Great White Pelican and Baillon's Crake (31 individuals) occurred. Furthermore, some species were seen in high numbers, including Pink-footed Goose (62 individuals), American Golden Plover (8), White-rumped Sandpiper (8), Long-billed Dowitcher (3), Terek Sandpiper (10), Forster's Tern (3), Black-headed Wagtail (15), Citrine Wagtail (8), Siberian Lesser Whitethroat (3 individuals), Eastern Subalpine Warbler (12), Olive-backed Pipit (6), Red-eyed Vireo (2) and Black-headed Bunting (9). This report also presents changes in the status of Rüppell's Vulture, with 10 records for 6 individuals observed between 2011 and 2018, in addition to the 3 individuals already accepted. Finally, two interesting and unpublished observations of Tawny Eagle (2019) and Oriental Turtle Dove (2015) are placed in category E by the French Avifaunal Committee. The Lesser Grey Shrike is retrospectively included to the list of species considered by the French Rarities Committee from 1st January 2020 and the Ring-billed Gull re-entered the list from 1st January 2021.

CHN c/o LPO, Fonderies Royales, CS 90263, 17305 Rochefort Cedex (homologation.chn@gmail.com) ■